

# Rapport de gestion **2024**





# TABLE DES MATIÈRES

L'ANNÉE 2024 EN BREF	1
ENSEIGNEMENT	3
RECHERCHE	11
ANALYSE ET ÉVALUATION DE LA QUALITÉ	19
FINANCES ET PERSONNEL	25
MANDAT D'OBJECTIFS 2023–2026	35

Ce rapport rend compte de la gestion de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Conformément aux dispositions de la loi sur l'Université, il présente les activités d'enseignement et de recherche ainsi que leur évaluation au sein du système d'assurance qualité. Il présente aussi les finances de l'institution, l'état d'avancement du mandat d'objectifs et est complété par une sélection de statistiques concernant les principales missions de l'UniNE : enseignement, recherche et services.

Le rapport d'activité, plus détaillé, peut être consulté sur [www.unine.ch](http://www.unine.ch).

Le rapport de gestion a été établi par le Rectorat et approuvé par le Conseil de l'Université dans sa séance du 2 juillet 2025.



# L'ANNÉE 2024 EN BREF

1'635 nouvelles inscriptions



4'514 étudiant-e-s  
(60% F, 40% H)



5 nouveaux membres du corps professoral  
(2 F, 3 H)



1'020 diplômes délivrés  
(hors formation continue)

1'081 membres du personnel  
(756,5 EPT, dont 116,7 EPT professeur-e-s)

## Nouveautés et temps forts



### Enseignement

- Orientation « Durabilité » dans le Bachelor en sciences économiques
- Compléments HEP en mathématiques et en sciences de la nature dans le Bachelor en science des données
- CAS en Droit et Intelligence Artificielle
- CAS en Patrimoine horloger
- CAS en Marketing social et nudges



### Recherche

- 111 nouveaux projets de recherche (montant total record de 34,1 millions de francs)
- Des financements importants pour des projets en histoire (2,9 millions de francs), en hydrogéologie (2,3 millions) et en biologie moléculaire des végétaux (1,8 million)



### Rayonnement

- 37<sup>e</sup> Forum européen Temps-Fréquence à Neuchâtel
- Congrès de l'Association mondiale d'hydrogéologie organisé par le Centre d'hydrogéologie et de géothermie de l'UniNE (CHYN)
- Dies Academicus : « Questionner – Observer – Comprendre »



### Gouvernance

- Contrat de prestations conclu entre le Conseil d'État et l'UniNE
- Proposition du Conseil d'État au Grand Conseil d'octroyer un crédit de construction de 97 millions pour le projet de nouveau bâtiment
- Pas de sollicitation de troisième mandat par le recteur à la fin de la période 2021–2025 ; lancement de la procédure pour sa succession



### Qualité / Égalité / Durabilité

- Installation de tuiles photovoltaïques sur le toit entièrement rénové du bâtiment Breguet 2
- Adaptation du plan climat pour tenir compte de nouveaux paramètres externes
- Mise en place d'une procédure d'admission « Escabeau » pour les personnes réfugiées



# ENSEIGNEMENT

## Principales nouveautés

- Orientation « Durabilité » dans le Bachelor en sciences économiques
- Compléments HEP en mathématiques et en sciences de la nature dans le Bachelor en science des données
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en Droit et Intelligence Artificielle
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en Patrimoine horloger
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en Marketing social et nudges

## Nouveaux membres du corps professoral

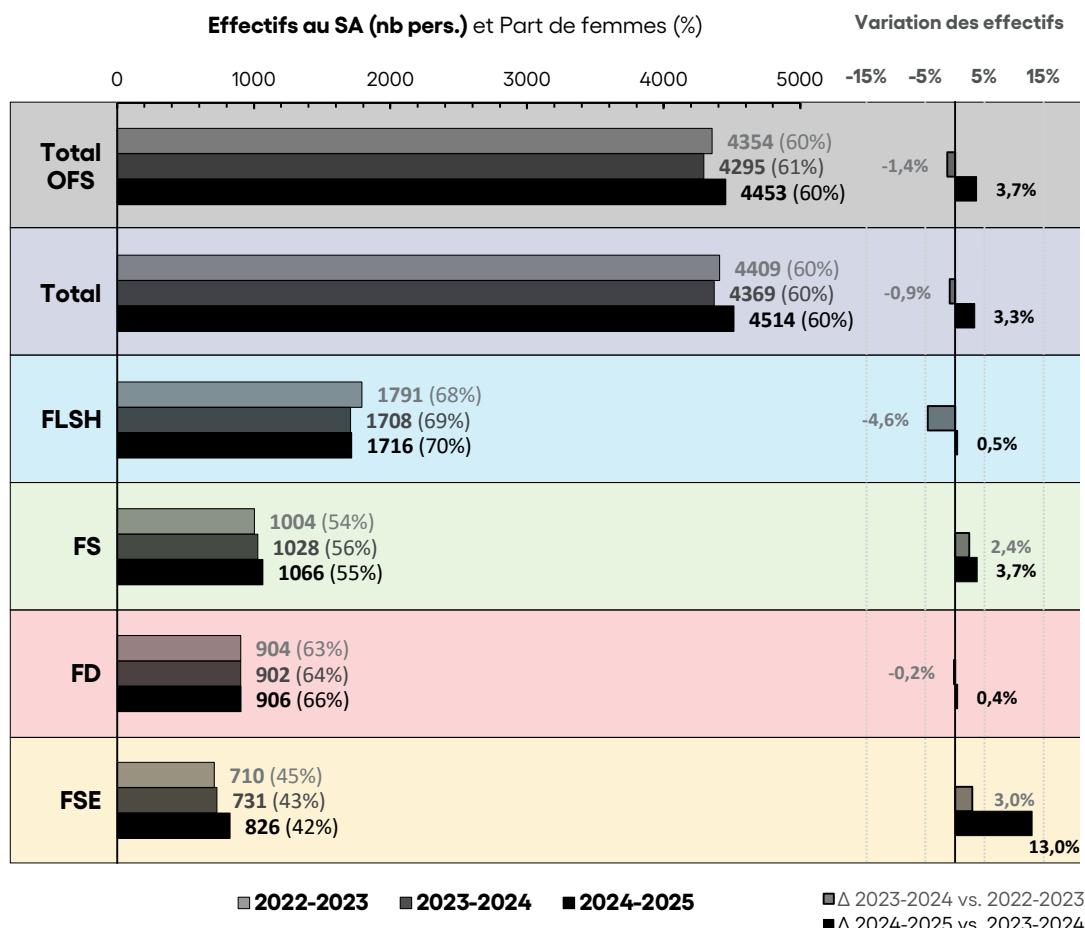
Deux professeures (PATT) et trois professeurs (PO) entrent en fonction en 2024. Les chaires concernées sont :

- Géométrie algébrique
- Histoire moderne
- Littérature française des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles
- Psychologie socioculturelle et éducation
- Travail social

## Effectifs

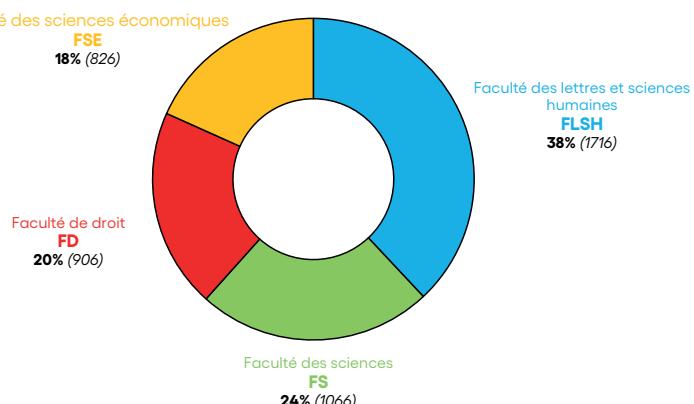
Le nombre de nouvelles admissions est de 1'635 au semestre d'automne (SA) 2024 (1'539 en 2023). La hausse est principalement constatée à la Faculté des sciences économiques (371 contre 296 en 2023), où l'augmentation s'observe aussi bien en bachelor (168 contre 130 en 2023) qu'en master (191 contre 153 en 2023).

## Comparatif sur 3 ans des effectifs totaux et par faculté



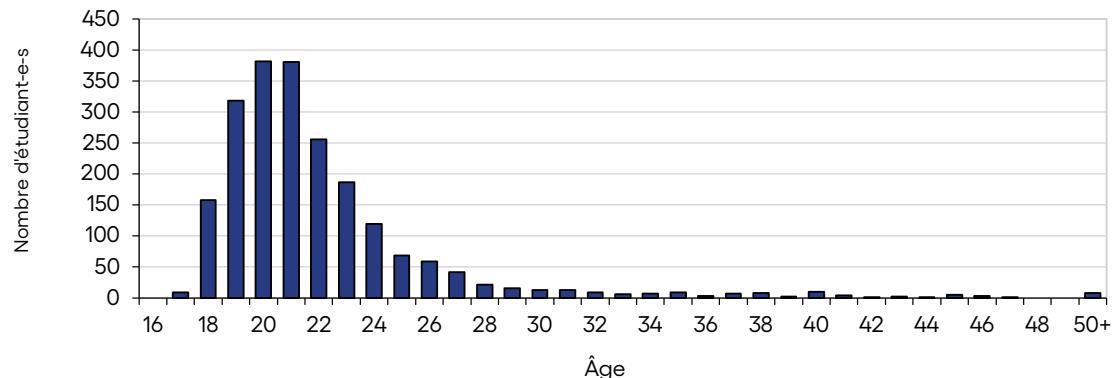
Note : Dans le total UniNE, les inscriptions dans les différents cursus sont prises en compte. Les étudiantes et étudiants inscrit-e-s dans deux cursus sont comptabilisé-e-s deux fois. Ces effectifs incluent également les personnes en complément HEP. Dans le total OFS, les étudiantes et étudiants inscrit-e-s dans plusieurs cursus ne sont comptabilisé-e-s qu'une seule fois, et les personnes inscrites pour un complément HEP ne sont pas prises en compte. De plus, certaines étudiantes et certains étudiants immatriculé-e-s également dans une autre université ne sont pas pris-e-s en compte, car pas attribué-e-s à l'UniNE par l'OFS.

## Effectifs SA 2024–2025 par faculté



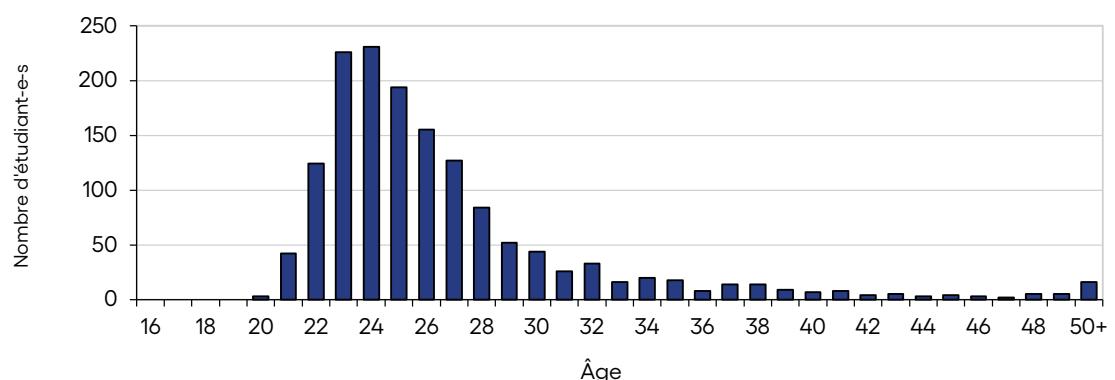
L'âge moyen des étudiantes et étudiants de bachelor est de 22 ans, l'âge médian est de 21 ans.

**Répartition par âge des étudiant-e-s de Bachelor (SA 2024–2025)**



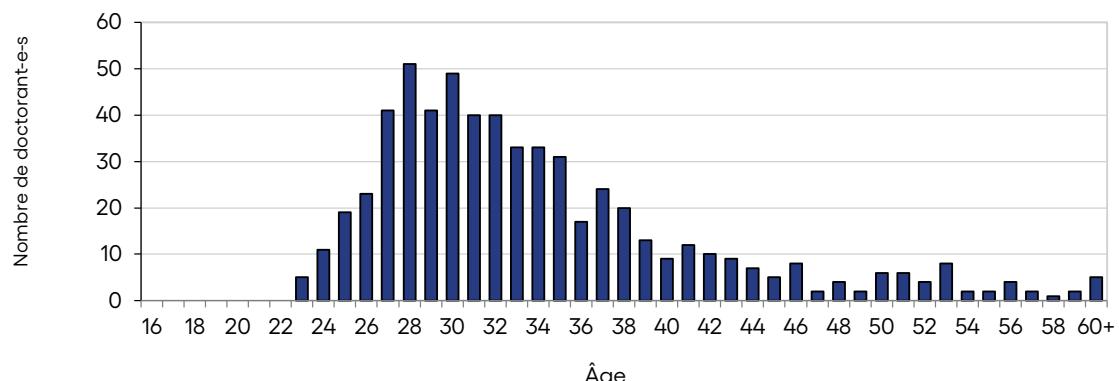
L'âge moyen des étudiantes et étudiants de master est de 27 ans, l'âge médian est de 25 ans.

**Répartition par âge des étudiant-e-s de Master (SA 2024–2025)**



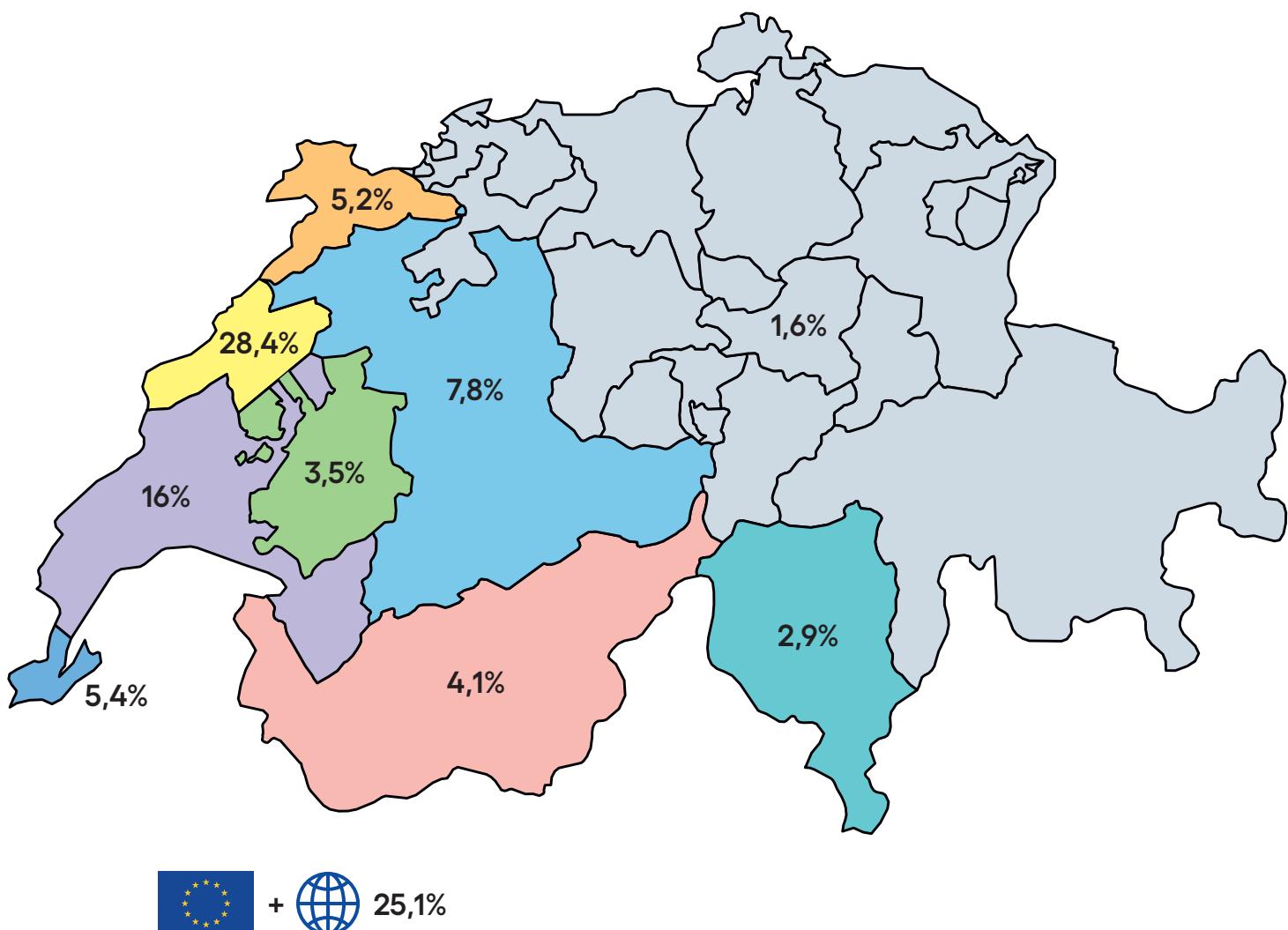
L'âge moyen des doctorantes et doctorants est de 34 ans, l'âge médian est de 32 ans.

**Répartition par âge des doctorant-e-s (SA 2024–2025)**



### Répartition des étudiant-e-s par provenance (SA 2023–2024)

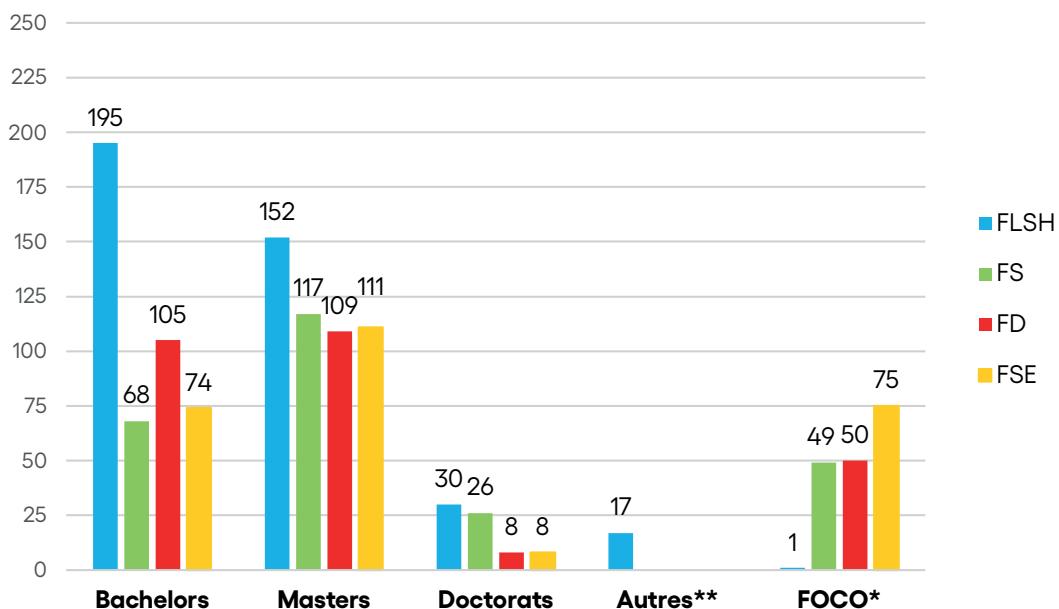
Provenance	Effectif UniNE	Bachelor	Master	Doctorat
<b>NE</b>	28,4%	40,5%	21,2%	14,8%
<b>BE</b>	7,8%	9,6%	6,2%	6,7%
<b>FR</b>	3,5%	3,3%	4,8%	2,0%
<b>JU</b>	5,2%	6,7%	4,5%	2,8%
<b>VD</b>	16,0%	16,0%	19,7%	12,1%
<b>GE</b>	5,4%	3,6%	9,1%	4,5%
<b>VS</b>	4,1%	4,5%	4,7%	2,7%
<b>TI</b>	2,9%	3,2%	3,1%	2,5%
<b>Autres CH</b>	1,6%	1,1%	1,3%	5,0%
<b>Étranger</b>	25,1%	11,5%	25,5%	46,9%



## Titres délivrés

L'UniNE délivre 1'020 titres (hors formation continue), dont 442 de niveau bachelor, 489 de niveau master, 72 doctorats et 17 certificats ou diplômes ILCF.

### Titres délivrés en 2024

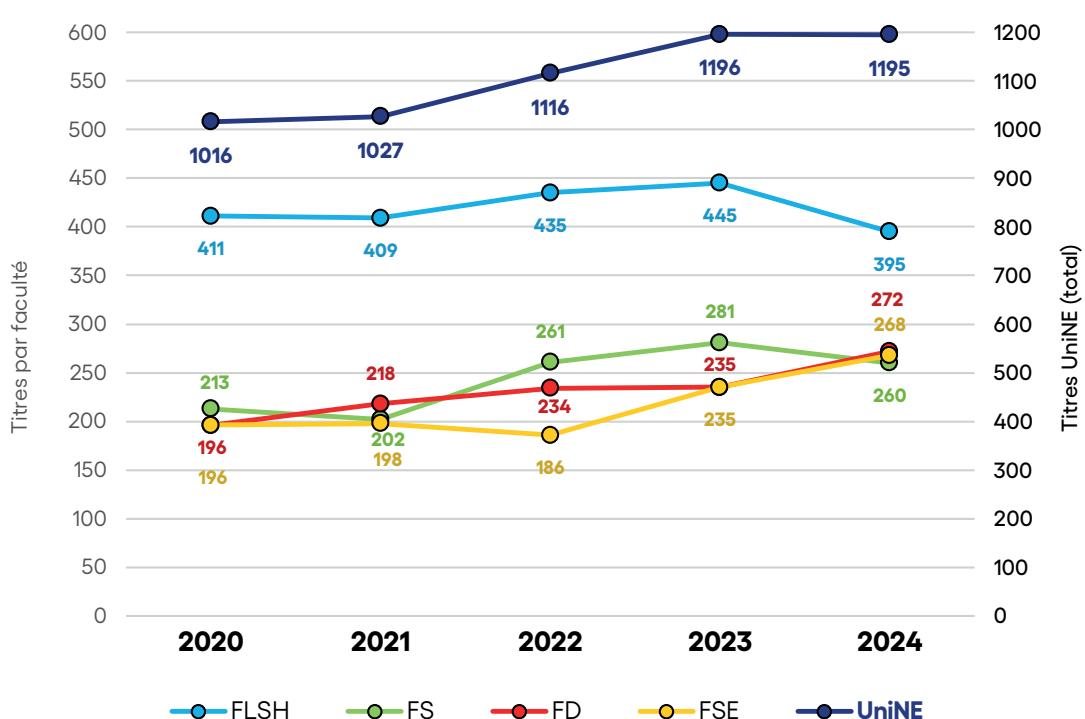


\* FOCO : Diplômes de formation continue (CAS, DAS, MAS)

\*\* Autres : Certificats et diplômes de langue et civilisation françaises

### Titres délivrés, période 2020–2024

(y.c. diplômes de formation continue)



## Concept Sport-Études

Le concept « sport-études », destiné aux sportives et sportifs d'élite qui souhaitent poursuivre des études académiques tout en pratiquant un sport de haut niveau, compte 14 inscrit-e-s en 2024–2025.

	2022–2023	2023–2024	2024–2025
<b>Étudiantes et étudiants</b>	<b>14 (3 femmes / 11 hommes)</b>	<b>15 (4 femmes / 11 hommes)</b>	<b>14 (8 femmes / 6 hommes)</b>
<b>Sports représentés</b>	Athlétisme (2) Badminton (1) Cyclisme (1) Football (1) Hockey sur glace (3) Judo (1) Natation artistique (1) Ski-cross (2) Ski nordique (1) Volleyball (1)	Athlétisme (2) Badminton (1) Cyclisme (1) Football (1) Escrime (1) Hockey sur glace (3) Judo (1) Gymnastique (1) Natation artistique (1) Ski-cross (2) Volleyball (1)	Athlétisme (1) Badminton (1) Cyclisme (1) Escrime (1) Hockey sur glace (2) Judo (1) Natation artistique (1) Planche à voile (1) Ski-cross (1) Volleyball (3) VTT (1)
<b>Associations et clubs sportifs</b>	HC La Chaux-de-Fonds Neuchâtel Xamax FCS NUC Volleyball Neuchâtel SC Langenthal SHC La Chaux-de-Fonds Swiss Athletics Swiss Badminton Swiss Cycling Swiss Ski	HC La Chaux-de-Fonds Fédération Suisse de Gymnastique FSG Neuchâtel Xamax FCS NUC Volleyball Neuchâtel SC Langenthal SHC La Chaux-de-Fonds Swiss Athletics Swiss Badminton Swiss Cycling Swiss Fencing Swiss Ski	Club cycliste du Littoral Fédération suisse de judo et Ju-Jitsu HC La Chaux-de-Fonds Neuchâtel Funboard Team NUC Volleyball Neuchâtel SC Langenthal SHC La Chaux-de-Fonds Swiss Athletics Swiss Badminton Swiss Cycling Swiss Fencing Swiss Sailing Swiss Ski Swiss Volleyball

## Soutien pédagogique

En 2024, 129 membres du personnel enseignant participent à des formations pédagogiques offertes par le Support enseignement et pédagogie ; 68 membres du personnel enseignant bénéficient de séances de conseil pédagogique individuel (total 109 heures de conseil) ; 10 membres du personnel enseignant reçoivent un soutien financier pour mener à bien un projet pédagogique innovant. Le prix Credit Suisse Award 2024 est décerné à Maxime Zuber, chargé de cours à la Faculté des sciences.

## Formations pédagogique offertes par le Support enseignement et pédagogie en 2024

- « Becoming a teacher : Introduction to university teaching for PhD students » (atelier)
- « Bienvenue à l'UniNE » (webinaire)
- « ChatGPT dans son enseignement » (pause pédagogique)
- « Cheating lessons : Modifier mes pratiques d'enseignement pour les adapter à ChatGPT » (pause pédagogique)
- « Design pédagogique et canevas de cohérence » (pause pédagogique)
- « Développer ses compétences de supervision pour optimiser la réussite au doctorat » (atelier)
- « Devenir enseignant-e : Introduction à l'enseignement universitaire à l'intention des doctorantes et doctorants » (atelier)
- « Devenir enseignant-e-s : Leçons tirées de trois carrières » (pause pédagogique)
- « La classe inversée » (atelier)
- « L'intelligence artificielle générative et l'art d'écrire » (pause pédagogique)

## Soutien financier aux projets pédagogiques innovants

### Projets pédagogiques innovants soutenus en 2023–2024

Titre de l'enseignement	Faculté	Bénéficiaires	Montant attribué
Cours inversé en systèmes aquifères karstiques	FS	JEANNIN Pierre-Yves	2'600,00
Sustainable education	FSE	REUTER Emmanuelle	9'977,00
Podcasting en philosophie	FLSH	CHEVARIE-COSETTE Simon-Pierre	3'825,00
<i>L'utilisation de ChatGPT/IA dans la rédaction d'un mémoire de master : Révision d'un guide</i>	FSE	KAUFMANN Daniel	7'338,80
	Total		23'740,80

### Projets pédagogiques innovants soutenus en 2024–2025

Titre de l'enseignement	Faculté	Bénéficiaires	Montant attribué
Programmation en binôme avec l'IA générative	FSE & FS	HOLZER Adrian & FELBER Pascal	10'656,00
Improve understanding of key marketing metrics	FSE	KOCHER Bruno	10'000,00
Cours compagnons : soutien aux apprenant-e-s non anglophones qui suivent un enseignement en anglais	FLSH & FD	COTELLI Sara, MANATSCHAL Anita, KËLLEZI Pranvera & GANDENBERGER Mia	10'313,00
Démarche pédagogique réflexive, chapitre SELIN	FLSH	ATERIANUS-OWANGA Alice	11'946,00
Remaniement des TPs en microbiologie	FS	JUNIER Pilar & BINDSCHEDLER Saskia	6'230,00
	Total		49'145,00

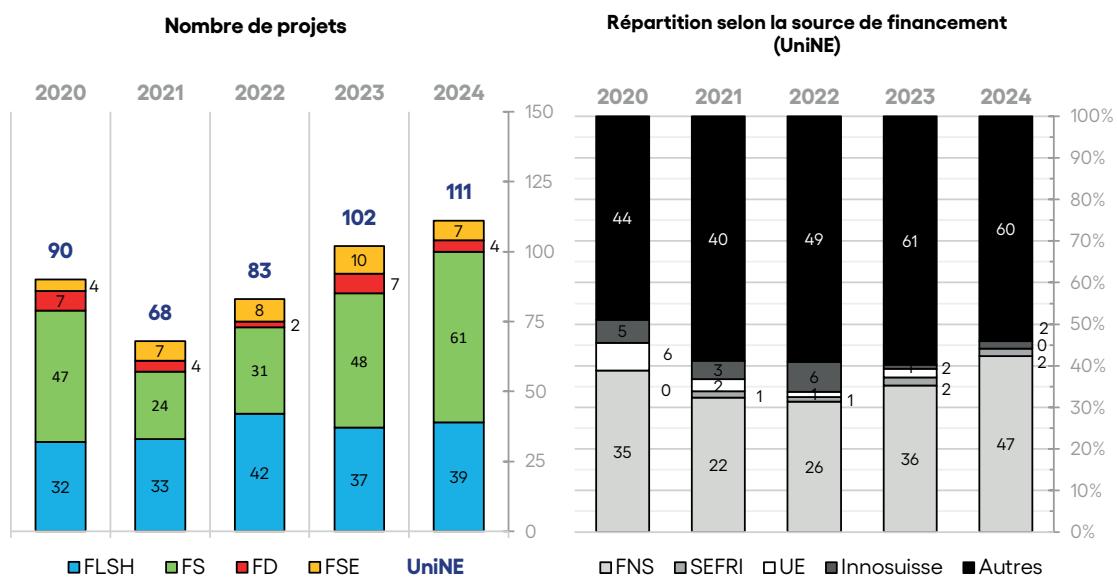


# RECHERCHE

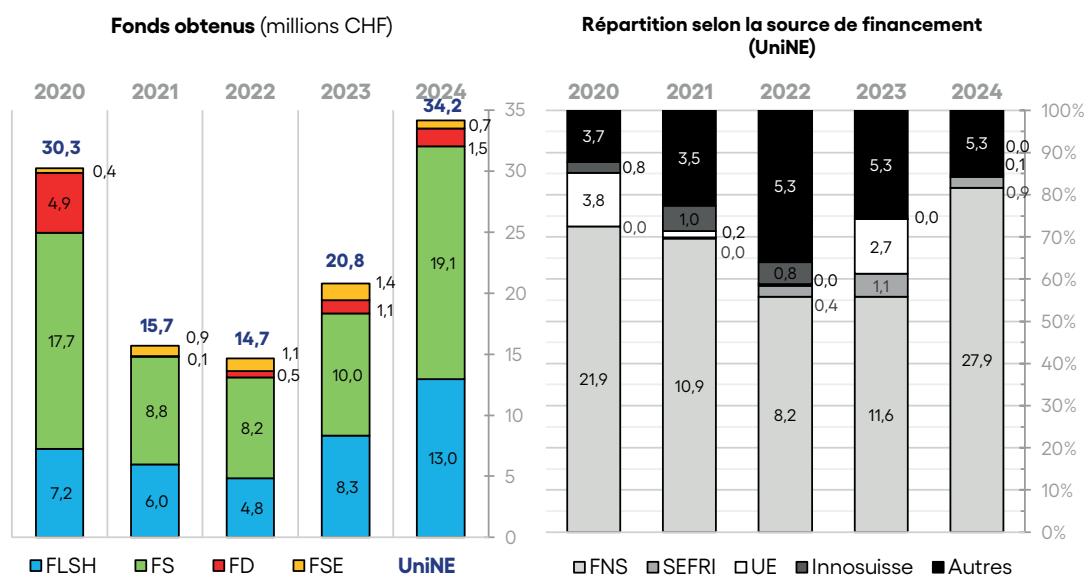
## Projets de recherche financés par des fonds de tiers

### Nouveaux projets

Nombre de nouveaux projets de recherche et répartition des projets en fonction de la source de financement<sup>1</sup>



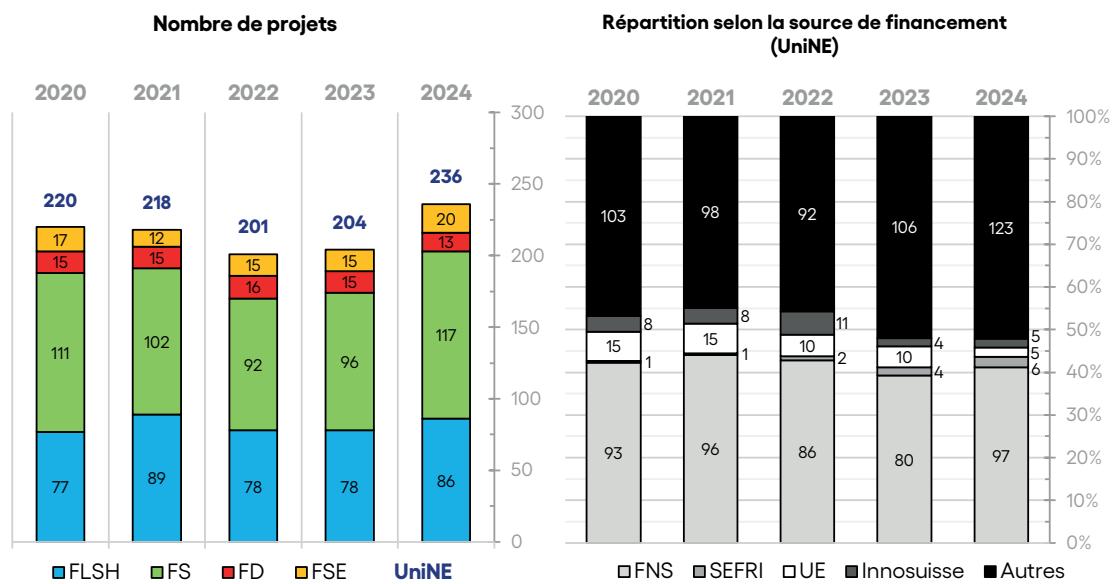
### Fonds relatifs aux nouveaux projets de recherche et répartition des fonds en fonction de la source de financement



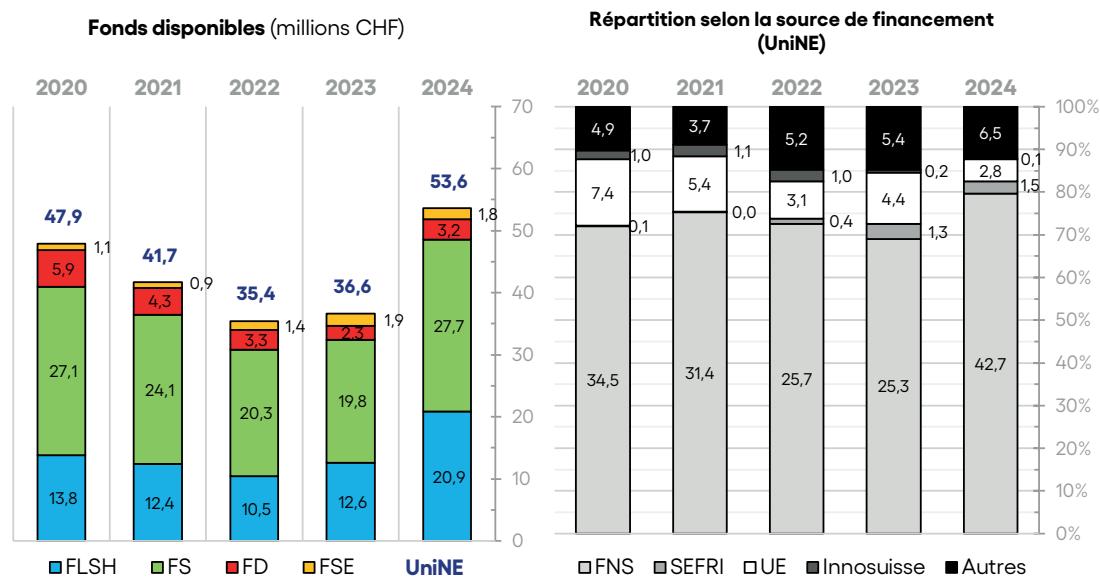
<sup>1</sup> Projets commencés durant l'année civile considérée

## Projets en cours (total par année)

Nombre de projets de recherche en cours et répartition des projets en fonction de la source de financement<sup>2</sup>



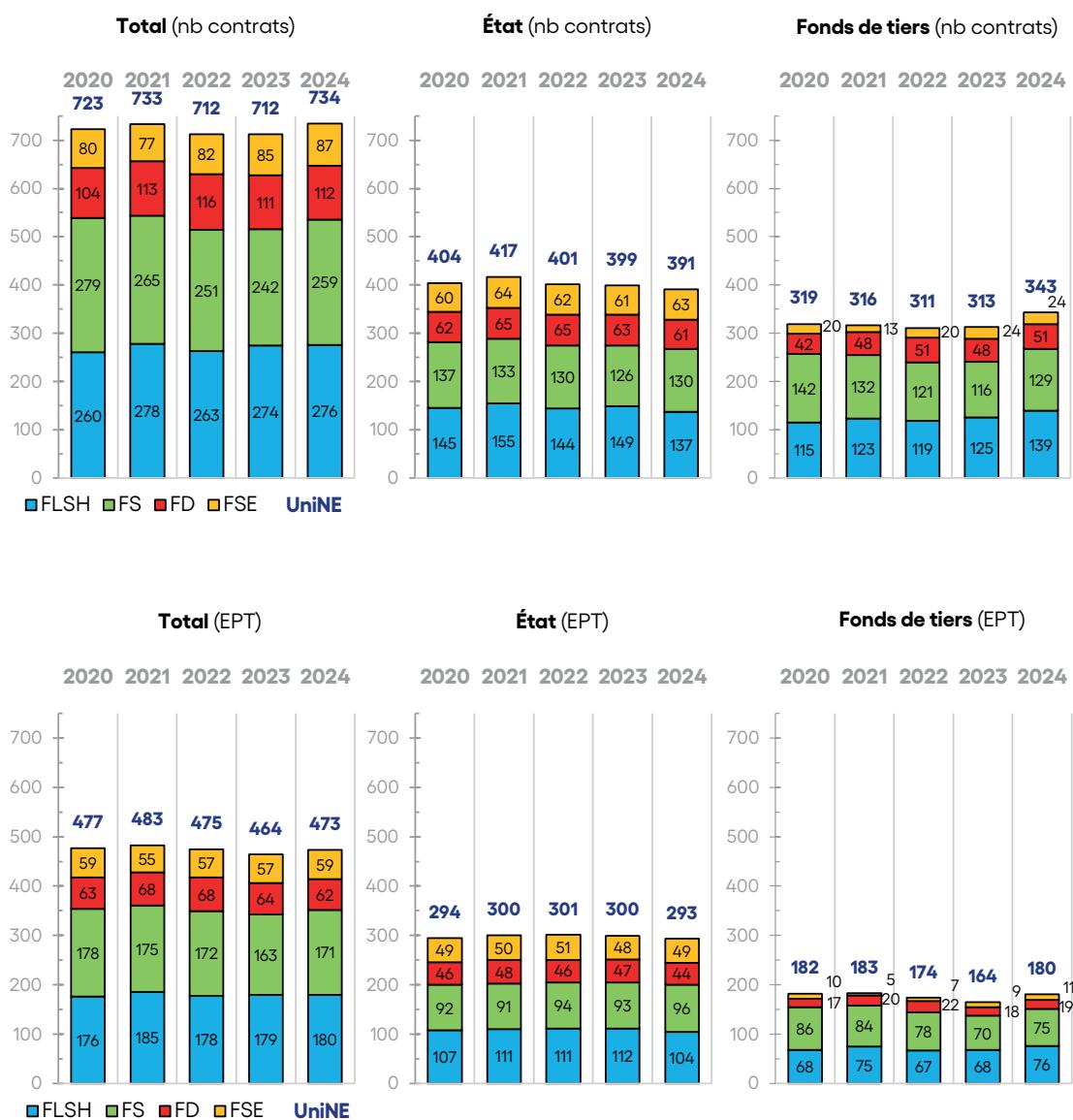
## Fonds relatifs aux nouveaux projets de recherche et répartition des fonds en fonction de la source de financement



<sup>2</sup> Projets en cours au 31 décembre de l'année considérée, quelle que soit l'année de commencement

## Personnel de recherche

Les figures ci-dessous présentent le nombre de postes (contrats) et d'EPT (équivalents plein temps) du personnel de recherche. La catégorie « personnel de recherche » comprend les fonctions suivantes : professeur-e ordinaire (PO), professeur-e assistant-e avec pré titularisation conditionnelle ou tenure track (PATT), professeur-e assistant-e (PA), directrice ou directeur de recherche (DIR), maître d'enseignement et de recherche (MER), maître assistant-e (MA), collaboratrice ou collaborateur scientifique (CS, incl. seniors), postdoctorant-e (pDOC), doctorant-e et assistant-e doctorant-e (DOC). Les collaboratrices et collaborateurs scientifiques rattaché-e-s au domaine central, membres du PATB, ainsi que le personnel externe (CIES, CSCF, etc.) sont exclus.



## Doctorantes et doctorants<sup>3</sup>

### Nombre de doctorats délivrés

Année	FLSH	FS	FD	FSE	Total UniNE
<b>2019-2020</b>	25	29	6	7	<b>67</b>
<b>2020-2021</b>	24	26	4	6	<b>60</b>  -10,4%
<b>2021-2022</b>	20	29	5	10	<b>64</b>  6,7%
<b>2022-2023</b>	32	35	6	8	<b>81</b>  26,6%
<b>2023-2024</b>	29	26	8	8	<b>71</b>  -12,3%
Moyenne	<b>26</b>	<b>29</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>69</b>

### Durée moyenne des doctorats

(nombre de semestres)

Année	FLSH	FS	FD	FSE	UniNE
<b>2019-2020</b>	11,6	10,5	12,5	10,7	<b>11,1</b>
<b>2020-2021</b>	14,1	9,7	10,5	12,5	<b>11,8</b>  5,8%
<b>2021-2022</b>	13,8	10,0	17,8	9,3	<b>11,7</b>  -0,7%
<b>2022-2023</b>	12,3	10,2	12,2	10,0	<b>11,1</b>  -4,7%
<b>2023-2024</b>	13,6	9,8	11,5	9,4	<b>11,5</b>  3,2%
Moyenne	<b>13,1</b>	<b>10,0</b>	<b>12,9</b>	<b>10,4</b>	<b>11,4</b>

### Nombre de débutant-e-s

(débutant-e-s au semestre d'automne ou de printemps<sup>4</sup> de l'année académique considérée)

Année	FLSH	FS	FD	FSE	Total UniNE
<b>2019-2020</b>	39	40	21	15	<b>115</b>
<b>2020-2021</b>	30	26	22	9	<b>87</b>  -24,3%
<b>2021-2022</b>	24	28	13	15	<b>80</b>  -8,0%
<b>2022-2023</b>	33	31	18	22	<b>104</b>  30,0%
<b>2023-2024</b>	31	33	15	20	<b>99</b>  -4,8%
Moyenne	<b>31</b>	<b>32</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>97</b>

### Nombre de doctorant-e-s inscrit-e-s au semestre d'automne

Année	FLSH	FS	FD	FSE	Total UniNE
<b>2019-2020</b>	249	172	125	61	<b>607</b>
<b>2020-2021</b>	237	168	136	65	<b>606</b>  -0,2%
<b>2021-2022</b>	229	162	149	65	<b>605</b>  -0,2%
<b>2022-2023</b>	231	157	153	74	<b>615</b>  1,7%
<b>2023-2024</b>	219	155	161	82	<b>617</b>  0,3%
Moyenne	<b>233</b>	<b>163</b>	<b>145</b>	<b>69</b>	<b>610</b>

### Delta Année considérée vs. Année précédente

 : Supérieur ou égal à 10% (positif)

 : Supérieur à 1% mais inférieur à 10% (positif)

 : Inférieur ou égal à 1% (stable)

 : Supérieur à 1% mais inférieur à 10% (négatif)

 : Supérieur ou égal à 10% (négatif)

<sup>3</sup> Selon IS-Academia, état au 19.11.2024

<sup>4</sup> Environ 30–40% des nouvelles inscriptions en doctorat se font au semestre de printemps

## Visibilité et rayonnement de la recherche

### Nombre de nouvelles publications sur LIBRA

Année	Livre	Livre édité	Numéro de revue	Chapitre de livre	Préface	Article de périodique	Recension	Actes de congrès	Thèse	Mémoire	Working paper	Présentation	Rapport	Article de magazine	Article dans un quotidien	Commentaire juridique	Commentaire édité	Documentation technique	Total
<b>2020</b>	44	45	14	200	7	386	19	31	46		16	34	26	21	15	29	3		<b>936</b>
<b>2021</b>	37	33	21	164	4	443	15	79	67		12	30	24	21	4	6	1		<b>961</b>  2,7%
<b>2022</b>	29	13	0	105	20	281	20	52	75		5	15	23	21	7	1	1		<b>668</b>  -30,5%
<b>2023</b>	37		0	97		355	11	246	597	42	20	11	33	3	0		1	1	<b>1 454</b>  117,7%
<b>2024</b>	29		5	88		279	4	55	95	21	5	0	11	0	0	0	0		<b>592</b>  -59,3%

### Nombre de nouvelles publications répertoriées dans SciVal<sup>5</sup>

Année	UniNE	Moyenne HEU suisses (UniNE exclue)	
		Petites	Grandes
<b>2020</b>	<b>497</b>	647	6 071
<b>2021</b>	<b>663</b>  33,4%	784	6 722
<b>2022</b>	<b>626</b>  -5,6%	800	6 615
<b>2023</b>	<b>535</b>  -14,5%	819	6 313
<b>2024</b>	<b>570</b>  6,5%	895	6 496

### Part des publications (répertoriées dans SciVal) dans le top des journaux les plus cotés<sup>6</sup>

Année	UniNE		Moyenne HEU suisses (UniNE exclue)			
	Top 10%	Top 1%	Petites		Grandes	
			Top 10%	Top 1%	Top 10%	Top 1%
<b>2020</b>	<b>36,1%</b>	<b>2,8%</b>	<b>34,8%</b>	<b>4,8%</b>	<b>40,7%</b>	<b>4,8%</b>
<b>2021</b>	<b>37,8%</b>	<b>3,3%</b>	<b>35,5%</b>	<b>5,1%</b>	<b>38,0%</b>	<b>5,0%</b>
<b>2022</b>	<b>35,6%</b>	<b>4,3%</b>	<b>34,5%</b>	<b>5,5%</b>	<b>36,7%</b>	<b>5,2%</b>
<b>2023</b>	<b>39,4%</b>	<b>3,1%</b>	<b>37,7%</b>	<b>5,5%</b>	<b>40,3%</b>	<b>5,7%</b>
<b>2024*</b>	<b>42,8%</b>	<b>2,9%</b>	<b>38,3%</b>	<b>6,7%</b>	<b>41,7%</b>	<b>5,9%</b>

\* Données signalées comme incomplètes par SciVal

### Nombre d'interventions répertoriées à la RTS (TV et radio)

Année	Nb Interventions
<b>2020</b>	<b>87</b>
<b>2021</b>	<b>86</b>  -1,1%
<b>2022</b>	<b>100</b>  16,3%
<b>2023</b>	<b>115</b>  15,0%
<b>2024</b>	<b>117</b>  1,7%

<sup>5</sup> Source : [www.scival.com](http://www.scival.com), état au 22.04.2025. Les catégories de taille des HEU suisses sont établies sur la base des statistiques OFS (2023 concernant les étudiant-e-s et le personnel des HEU : « Petites » (UNIFR, HSG, UniNE, USI, UNILU) ayant moins de 12'000 étudiant-e-s et moins de 2'000 employé-e-s (FTE), et « Grandes » (UNIZH, UNIGE, UNIBE, UNIL, UNIBAS) ayant plus de 12'000 étudiant-e-s et plus de 2'000 employé-e-s (FTE)

<sup>6</sup> Selon CiteScore percentile

## Événements scientifiques, publications et communications institutionnelles en 2024

Type	Nombre
annonces sur les écrans plasma du campus	250
articles publiés ou émissions diffusées en Suisse concernant l'UniNE	1'264 <sup>7</sup>
Cafés scientifiques	8 <sup>8</sup>
communiqués de presse	54
interventions des scientifiques de l'UniNE dans les médias de la RTS <sup>9</sup>	117
lettres d'information Trait d'Union	5
numéros de la revue À la une	2
Présence sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram) :	
• 7,6 millions d'impressions (nombre de vues cumulées des publications)	
• 278'600 engagements (interactions avec l'UniNE)	
• 59'985 personnes touchées (52'302 fin 2023 ; croissante nette : 14,7%) <sup>10</sup>	
• 183'700 clics sur les publications	

## Soutien apporté à des demandes de projets par le Support recherche et innovation (SRI)

Type de programme	Instrument	Demandes soutenues
Commission européenne	Projets européens <sup>11</sup>	32
Suisse (FNS)	Encouragement de projet <sup>12</sup>	40
Suisse (FNS)	Doc.ch et Postdoc.Mobility	8
Suisse (FNS)	Postdoc.Mobility	7
Suisse (FNS)	Ambizione	4
Suisse (FNS)	Scholars at Risks	3
Suisse (FNS)	Scientific Exchanges	3
Suisse (FNS)	Bridge	5
Suisse (FNS)	Autres instruments <sup>13</sup>	7
Suisse (FNS) - Mesure transitoire <sup>14</sup>	Postdoc Fellowships	2
Suisse (FNS) - Mesure transitoire	Starting, Consolidator et Advanced Grants	27
	Autres instruments <sup>15</sup>	20
<b>Total</b>		<b>158</b>

<sup>7</sup> Source : Argus

<sup>8</sup> En moyenne, chaque café scientifique a attiré 58 participantes et participants

<sup>9</sup> Source : Avis d'expert-e-s

<sup>10</sup> Les chiffres ne comprennent pas ceux de la plateforme X (compte mis en veilleuse en 2024)

<sup>11</sup> Programme Marie Skłodowska Curie, programme ERC, « partnerships », COST, Erasmus Mundus, CHIST-ERA

<sup>12</sup> 6 NCCR, 7 PNR, 2 Sinergia, 5 Weave

<sup>13</sup> Sciex, Leading House Consolidator Grant, Open Science swissuniversities, COST

<sup>14</sup> Mesures de soutien à la recherche mises en place par la Confédération en raison de l'absence d'association de la Suisse à Horizon Europe

<sup>15</sup> Offices ou mandats fédéraux, Swiss Excellense Fellowships et projets financés par des fondations

## Conseil juridique et transfert technologique

Type	Nombre
Contrats de Mandat (Service, recherche)	45
Contrats Spéciaux (Sponsoring, sous-location, stage, vente, autre)	13
Propriété intellectuelle (Licence, IP agreement, Brevet, Clauses IP)	11
Non Disclosure Agreement (NDA)	10
Transfert Agreement (Material (MTA) / Financial / Donation)	9
Consortium Agreement / Contrat de Collaboration	11
Funding Agreement / Grant Contract	2
Document de protection des données	6
Avenant / Extension	4
Recherches juridiques, documentation et documents administratifs	7
<b>Total</b>	<b>107</b>

## Commission d'éthique de la recherche

Demandes de prises de position sur de nouveaux projets de recherche et demandes révisées traitées en 2024 :

Faculté	Nombre
FLSH	8
FS	8
FD	1
FSE	7
<b>Total</b>	<b>24</b>

## Commission de recherche

La Commission de recherche se charge de l'attribution des bourses Doc.Mobility et des subsides prélevés sur le Fonds de donations. Les bourses Doc.Mobility sont financées conjointement par swissuniversities et l'UniNE pour la dernière fois en 2024, car le financement fédéral s'arrêtera après cette année. Elles s'adressent aux doctorantes et doctorants qui souhaitent améliorer leur profil scientifique dans un institut de recherche à l'étranger pour une durée ordinaire de six mois. Le Fonds des donations met au concours des bourses et des subsides pour prendre en charge ou réduire les coûts d'un séjour de recherche.

Type	Demandes	Bourses attribuées	Montant total
Doc.Mobility	21	8	CHF 164'000
Fonds des donations	40	19	CHF 50'000
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>27</b>	<b>CHF 214'000</b>



# ANALYSE ET ÉVALUATION DE LA QUALITÉ

Selon l'article 9, alinéa 4 de la loi sur l'Université (LUNE), le rapport de gestion rend compte du contrôle de la qualité de l'enseignement et de la recherche. Néanmoins, le système d'assurance qualité de l'Université s'étend à l'ensemble de ses missions et prestations et comprend également un système de contrôle interne des processus financiers, RH et informatiques.

En 2024, plus de 470 enseignements sont évalués chaque semestre ; 35 programmes de formation certifiante sont évalués, ainsi que 24 formations continues de courte durée ; 10 leçons probatoires données dans le cadre de procédures de nomination font l'objet d'une évaluation par un panel d'auditrices et auditeurs ; 5 cursus font l'objet d'une procédure d'analyse approfondie ; 2 services centraux sont en cours d'auto-évaluation. Le Bureau qualité procède à la collecte, à l'analyse, au suivi et à la mise à disposition d'indicateurs qualité pour le pilotage stratégique. Il met en œuvre une procédure de suivi annuel des standards de qualité LEHE, du plan de développement figurant dans le rapport d'auto-évaluation et des recommandations émises par les expertes et experts à l'occasion de l'accréditation 2019–2021.

## Qualité des enseignements

L'ensemble des enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiantes et étudiants (EEE), dans les quatre facultés.

### Taux de réponse moyen :

	Semestre de printemps 2024	Semestre d'automne 2024
FLSH	51%	48%
FS	43%	45%
FD	42%	48%
FSE	54%	58%

### Taux moyen d'affirmations positives<sup>16</sup> :

	Semestre de printemps 2024	Semestre d'automne 2024
« Globalement, je considère cet enseignement de bonne qualité »	88–90%	86–93%
« Cet enseignement s'inscrit de manière cohérente dans mon plan d'études »	90–93%	88–96%

<sup>16</sup> Pourcentage de réponses « oui » ou « plutôt oui », en fonction des facultés

## Qualité des cursus de formation initiale

- Terminée en 2024 : Analyse approfondie du Master en lettres et sciences humaines ;
- En cours en 2024 : Analyses approfondies du Bachelor en biologie, du Bachelor en biologie et ethnologie, du Bachelor en systèmes naturels, du Master en biologie et du Master en hydrogéologie et géothermie ;
- Commencées en 2024 : Analyses approfondies du Bachelor en sciences économiques, du Master en développement international des affaires, du Master en économie appliquée, du Master en finance et du Master en management général.

Depuis 2021, l'Université de Neuchâtel est engagée dans une analyse approfondie des études de doctorat et du devenir de ses diplômées et diplômés de doctorat. L'analyse est effectuée en trois volets, sur la base d'enquêtes par questionnaires : (1) Auprès des doctorantes et doctorants de l'UniNE (rapport d'enquête concernant le parcours doctoral publié en 2022), (2) Auprès des titulaires de doctorat travaillant à l'UniNE (rapport d'enquête concernant le parcours post-doctoral publié en 2023), et (3) Auprès des personnes ayant obtenu un titre de doctorat décerné par l'UniNE dans les dix dernières années. Le rapport d'enquête concernant le devenir des diplômées et diplômés de doctorat, publié en 2024, clôture l'analyse.

## Qualité des programmes et journées de formation continue

Les formations continues certifiantes et de courte durée font l'objet d'un bilan annuel portant sur le nombre d'heures de formation et le nombre de participantes et participants, ainsi que d'une vérification de l'évaluation de leur qualité par les participantes et participants.

En 2024, 35 programmes de formation certifiante sont offerts à l'UniNE, totalisant 641 inscriptions. On compte 27 programmes sur 35 qui font l'objet d'une évaluation de leur qualité par les participantes et participants. À cela s'ajoutent 24 formations continues de courte durée totalisant 2'866 inscriptions. On compte 21 formations de courte durée sur 24 qui font l'objet d'une évaluation de leur qualité par les participantes et participants.

### Formations certifiantes 2024 (CAS-DAS-MAS)

Type	Nom	ECTS	Inscriptions 2024
CAS	Arbitration	10	31
CAS	Deep geothermal systems (DEEGEOSYS)	10	10
DAS	Droit de la santé	35	1
MAS	Droit de la santé	60	12
CAS	Droit des assurances sociales, travail et santé	15	15
CAS	Droit des migrations	15	82
CAS	Droit du sport	16	1
DAS	Droit du sport	36	1
DAS	Droit et gestion d'institutions de soins	35	2
MAS	Droit et gestion d'institutions de soins	60	1
CAS	Droit et intelligence artificielle	10	29
CAS	Fiscalité des PME	10	46
DAS	Formation continue en droit	30-59	12
CAS	Gérer et promouvoir une institution culturelle	13	21

CAS	Gestion des Carrières	20	7
CAS	Gestion des sites pollués (SIPOL)	12	31
CAS	Gestion d'un établissement de soins de santé public et privé	12	18
CAS	Integrated Crop Management - Aspects of Implementation	10-12	18
CAS	Integrated Crop Management - Biological Control and Ecosystem Services	10-12	21
CAS	Integrated Crop Management - Sustainable Production Practices	10-12	24
CAS	Intégration	15-20	1
CAS	Intégration	15-20	5
CAS	Intégration	15-20	1
CAS	Intégration	15-20	6
CAS	Leadership hospitalier	12	12
CAS	Magistrature	12	33
CAS	Management Humain	20	23
DAS	Management, Ressources Humaines et Carrières	30	4
MAS	Management, Ressources Humaines et Carrières	60	66
CAS	Outils de management public (OMP)	15	22
CAS	Patrimoine horloger	13	14
CAS	Procédure d'asile	15	20
CAS	Recherche de provenance	13	21
CAS	Ressources Humaines	20	12
CAS	Water, sanitation and hygiene for humanitarian and developing contexts (WASH)	12	18

Note : Le nombre d'inscriptions comprend l'ensemble des personnes qui ont été inscrites pendant une partie de l'année civile 2024, quelle que soit l'année de début et de fin de la formation.

### Formations de courte durée 2024 (non certifiantes)

Intitulé	Inscriptions 2024
20 <sup>e</sup> Journée de formation continue pour les enseignant-e-s en droit du degré secondaire II	18
23 <sup>e</sup> Séminaire sur le droit du bail - 1 <sup>re</sup> édition	408
23 <sup>e</sup> Séminaire sur le droit du bail - 2 <sup>re</sup> édition	266
Avenir des soins de santé : défis et changements à l'ère de la durabilité - 30 <sup>e</sup> journée de droit de la santé	66
CPC 2025 et les nouveautés pour la pratique - Journée de formation continue	681
Dispute Resolution in the eSports Industry - Lextech Institute International Conference	108
Dispute Resolution on Social Media Platforms - Lextech Institute International Conference	16
Fictions et réalités des auditions : comment adopter des bonnes pratiques ?	163
Formation continue en droit de l'environnement - Les sites contaminés	29
Formation continue en droit de l'environnement - Lichtverschmutzung	8
Formation continue en droit de l'environnement - Naturschutzrecht für Praktikerinnen und Praktiker : Lebensraum- und Artenschutz	7
Formation continue en droit de l'environnement - Waldrecht für Praktikerinnen und Praktiker : Schutz und Nutzen	6

La justice négociée en matière de corruption transnationale. Entre transparence et confidentialité : pratiques éprouvées et nouvelles stratégies	45
La nouvelle loi sur la protection des données dans les relations de travail - Journée du CERT 2024	446
Le discours chez le patient aphasique	45
Le droit de la circulation routière dans tous ses états - Journée de formation du CIDECR	123
Le marketing social : une approche pour changer les comportements	18
Le travail de plateforme en Suisse : un état des lieux	40
Manipulation : la discerner, la cerner et s'en distancer - Formation proposée par GEMME Suisse en collaboration avec le CEMAJ	120
Prendre le contrôle sur ses habitudes : Les clés pour améliorer sa productivité et sa qualité de vie	12
Propriété intellectuelle et liberté d'expression - Journée neuchâteloise de la propriété intellectuelle et de l'innovation	52
Réflexions sur les modes d'intervention en logopédie : de l'implication de l'entourage au dispositif de groupe	114
Transgender Athletes : Between inclusion, non-discriminations, and fairness in sport	60
WATSAN - Water and sanitation engineering from emergency towards development	15

## Qualité des leçons probatoires

Les leçons probatoires données dans le cadre de procédures de nomination font l'objet d'une évaluation par un panel d'auditrices et auditeurs.

Dix séries de leçons probatoires font l'objet d'une évaluation en 2024.

Faculté	Chaire
FLSH	Géographie sociale et culturelle
FLSH	Histoire environnementale (MER)
FLSH	Histoire moderne
FLSH	Humanités numériques
FLSH	Littérature française
FLSH	Psychologie et éducation
FS	Écologie chimique
FS	Géométrie
FS	Physiologie comportementale
FSE	Économie internationale

## Qualité de la recherche

Une partie importante de l'évaluation de la recherche se fait dans le cadre des procédures applicables aux membres des corps professoral et intermédiaire dont le statut prévoit une confirmation, une titularisation ou une prolongation de l'engagement après une période initiale de quatre ans et une évaluation périodique tous les six ans.

## Procédures d'évaluation 2024

Procédure	Poste	Nombre
Confirmation	Professeur-e ordinaire	4
Titularisation	Professeur-e assistant-e avec pré titularisation conditionnelle	6
Évaluation périodique	Professeur-e ordinaire	13
Évaluation périodique	Directeur de recherches	1
		<b>Total 24</b>

## Critères d'évaluation des activités de recherche

<b>Descriptions</b>	Recherches menées pendant la période concernée par l'évaluation
	Encadrement des doctorantes et doctorants et méthodes de suivi de l'avancement des thèses
	Activités d'organisation de congrès ou de journées de recherche
<b>Listes</b>	Fonds de tiers demandés et obtenus en précisant l'organisme de financement, le type d'instrument et le projet auquel les fonds sont dédiés
	Demandes de fonds de tiers en attente de réponse
	Transferts de savoir (spin-off, brevets, etc.)
	Autres activités de recherche (mandats, etc.)
	Doctorantes et doctorants encadré-e-s durant la période concernée par l'évaluation, avec la date de début de la thèse, le titre, la date de soutenance prévue ou effective
	Participations à un jury de thèse
	Bibliographie des textes publiés dans la période concernée par l'évaluation en indiquant pour les articles de revues le facteur d'impact de la revue, s'il est disponible
	Participations à des congrès scientifiques durant la période concernée par l'évaluation, en précisant la nature de l'intervention (conférence plénière, organisation de panel, présentation orale, poster, etc.)
	Participations à des comités éditoriaux, à des comités scientifiques ou à des comités de lecture
	Travaux de vulgarisation et activités de valorisation de la recherche (interventions dans les médias, cafés scientifiques, expositions, etc.)
	Distinctions reçues
	Bilan global et perspectives : résultats importants, impact, difficultés rencontrées, projets pour la prochaine période

## Qualité des services

- Le Bureau presse et promotion (BPP) et le Service informatique et télématique (SITEL) sont en cours d'analyse.
- L'enquête de satisfaction sur les services biennale ayant eu lieu en 2023, elle n'est pas organisée en 2024.

## Collecte et analyse d'indicateurs pour le pilotage stratégique

- Actualisation du tableau de bord de suivi du Mandat d'objectifs 2023–2026 (annexe au compte-rendu, incluant les données pour les 17 indicateurs définis en accord avec le Département cantonal en charge de l'Université). Développement de nouveaux indicateurs relatifs au mandat n° 10.
- Actualisation du rapport de suivi des contributions AIU et établissement des nouvelles projections.
- Finalisation de la check-liste SAQ (aide pour le pilotage du système d'assurance qualité).
- Collecte, saisie et soumission des données pour l'enquête (classement) WWF concernant la durabilité dans les hautes écoles suisses.
- Collecte, saisie et soumission des données, puis analyse des résultats du Times Higher Education World Universities Ranking 2025 (basé sur les données de l'année 2021–2022, publication des résultats globaux et par sujets entre septembre et octobre 2024). Rapport annuel d'analyse des résultats du Times Higher Education World Universities ranking 2024 produit en mars 2024.
- Analyse des résultats du Times Higher Education Impact Ranking 2024, concernant le développement durable (basé sur les données 2021–2022). Rapport annuel d'analyse des résultats du Times Higher Education Impact ranking 2024 produit en juillet 2024.
- Collecte d'indicateurs pour l'examen de 100 critères concernant la promotion de la santé à l'Université dans le cadre de la certification Healthy Campus de la Fédération internationale de sport universitaire (FISU).

## Rapports produits durant l'année

Outre l'activité de production de statistiques à la demande afin de répondre aux besoins spécifiques des entités, les principaux rapports produits en 2024 sont :

- Février 2024 : Rapport annuel concernant la trajectoire des lycéennes et lycéens à l'UniNE (effectifs, orientations, parcours, taux de réussite, etc..), distribué à chaque lycée BEJUNE ;
- Mars 2024 : Rapport de synthèse et rapports par niveau (Bachelor, Master, Doctorat) sur les diplômé-e-s 2020 de l'UniNE (données OFS-EHA) ;
- Mai 2024 : Rapport de l'enquête menée auprès des personnes ayant obtenu un diplôme de doctorat à l'UniNE entre 2014 et 2023 ;
- Juin 2024 : Rapport annuel concernant l'égalité (tableau de bord « Monitorage de l'égalité ») ;
- Octobre 2024 : Rapport annuel concernant la recherche à l'UniNE (indicateurs quantitatifs concernant les projets, budgets, le personnel de recherche et le rayonnement) ;
- Décembre 2024 : Rapports statistiques sur les cursus présentant les effectifs et l'évolution sur dix ans (43 rapports) et rapports de synthèse (Bachelor et Master) ;
- Décembre 2024 : Rapport de synthèse annuel sur les enquêtes de sortie (réussites, abandons, non-venues) et rapports par cursus (43 rapports) ;
- Décembre 2024 : Rapport de synthèse et rapports par niveau (Bachelor, Master, Doctorat) sur les diplômé-e-s 2022 de l'UniNE (données OFS-EHA) ;
- Décembre 2024 : Rapport de compte-rendu du contrôle des descriptifs d'enseignement (collaboration SACAD-BQ).

# FINANCES ET PERSONNEL

Les tableaux financiers présentés dans les pages suivantes montrent en premier lieu le résultat annuel du compte des ressources publiques (activités financées par les ressources publiques et les écolages). Les mouvements relatifs aux fonds de tiers sont ajoutés en bas du premier tableau afin de donner une idée des charges et revenus annuels totaux de l'Université (charges de 135 millions et revenus de 140 millions). Deux graphiques représentent la part des sources de financement (comptes des ressources publiques et fonds de tiers) ainsi que la répartition des charges (compte des ressources publiques uniquement). Le bilan porte sur les activités relevant du compte des ressources publiques, sans les fonds de tiers.

## Financements publics

### Subvention LEHE

La subvention versée par la Confédération conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) reste identique à celle de 2023. Son montant demeure au niveau plancher défini dans le cadre du mécanisme du fonds de cohésion.

Ce fonds a été mis en place à l'entrée en vigueur de la loi en 2017 pour prévenir des baisses trop marquées de subvention causées par le changement de règles. D'une durée de vie de huit ans au maximum, il est actionné pour la dernière fois en 2024.

Calculée avant le fonds de cohésion, la subvention fédérale accordée à l'Université est en hausse de 175'000 francs par rapport à 2023. Le fonds de cohésion est dès lors un peu moins sollicité. Sa contribution se monte à un peu plus de 350'000 francs, ce qui implique une baisse potentielle du financement fédéral en 2025. C'est d'autant plus un sujet qu'avec ses autres moyens limités tandis que ses institutions concurrentes développent leur offre, l'Université de Neuchâtel voit sa part de marché dans l'enseignement universitaire suisse baisser chaque année.

L'estimation de la perte occasionnée par la disparition du fonds de cohésion est difficile à chiffrer. Le calcul de la subvention fédérale est une affaire de répartition relative (« parts de marché »), il dépend donc de l'évolution de l'ensemble des hautes écoles universitaires, sans oublier que le montant total accordé par la Confédération servant de base à la répartition joue aussi un rôle important. En 2024, la part de marché de l'UniNE augmente de 0,19% et l'enveloppe fédérale totale de 0,54%. Par le passé, la croissance des moyens fédéraux a parfois compensé une évolution négative de la part de marché. En 2025, l'enveloppe fédérale annoncée devrait connaître une augmentation de 0,26%, bien en deçà des exercices précédents. L'évolution de la part de marché de l'UniNE sera par conséquent davantage déterminante pour l'évolution du financement fédéral.

### Subvention AIU

Le canton de Neuchâtel ayant ratifié le nouvel accord intercantonal universitaire (AIU) au premier janvier 2024, la subvention versée par les autres cantons pour la formation de leurs ressortissantes et ressortissants est impactée par le nouveau tarif, qui fait l'objet de mesures transitoires mises en place depuis 2022. Ces mesures visent à amortir la baisse des tarifs appliqués aux différents domaines d'études qui se chiffre entre -8,3% et -9,1%. Les tarifs 2024 sont à la dernière marche de la période transitoire, avant que les tarifs du nouvel accord s'appliquent pleinement en 2025.

La baisse de la subvention correspond aux estimations faites pour l'année avec des recettes de 20,5 millions de francs contre un budget à 20,3 millions. Pour rappel, le montant reçu en 2023 était de 22,1 millions de francs. Avec la ratification tardive de l'AIU par Neuchâtel, la baisse est importante mais tardive, l'Université ayant pu bénéficier des anciennes conditions plus favorables pendant le maximum de temps prévu avant leur application obligatoire.

Contrairement à la subvention fédérale calculée sur la base de valeurs relatives, la subvention des autres cantons est calculée par étudiante ou étudiant et en fonction de son domaine d'étude (chiffres absous). L'évolution du corps étudiant dans les autres universités suisses n'a donc dans ce cas pas d'impact sur les montants versés à Neuchâtel.

### **Comptes 2024**

Avant attribution aux fonds de compensation et d'innovation, les comptes 2024 clôturent à l'équilibre avec un très léger excédent de recettes de 2'000 francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 0,5 million. Cet écart trouve son origine principale dans les charges de personnel, dont l'augmentation est moins prononcée que prévu, la différence étant de 0,7 million de francs. La méthode d'estimation du budget était nouvelle en 2024. Pour la définition du budget 2025, cette approche est revue et affinée sur la base de cette première expérience.

### **Fonds de compensation et d'innovation**

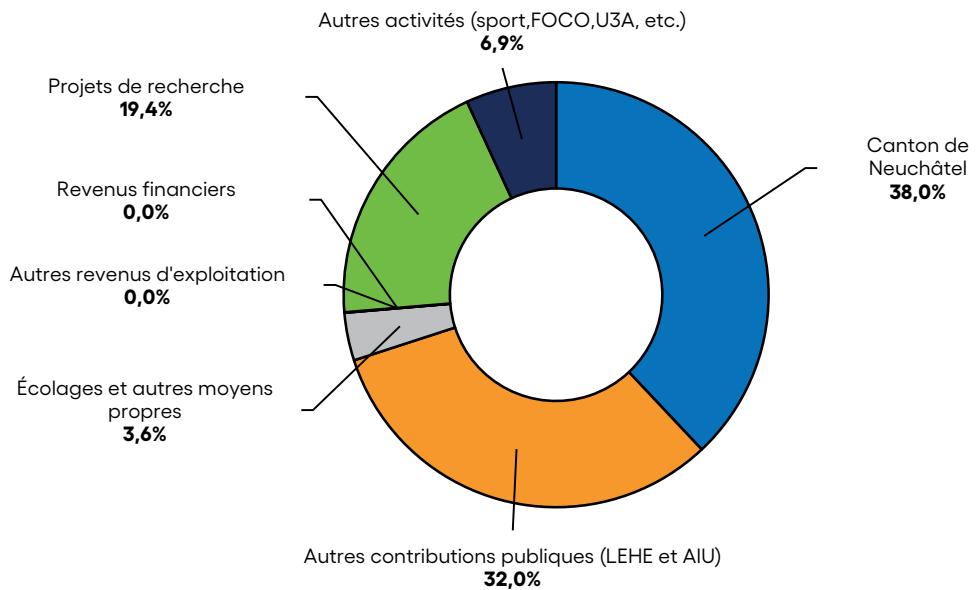
Avec un résultat à l'équilibre (excédent de recettes de 2'000 francs), l'alimentation des fonds est minime. La dotation du fonds de compensation reste à 0,7 million de francs. Le fonds d'innovation dispose d'un solde de 4,1 millions de francs au terme de l'exercice, contre 4,7 millions l'année précédente. Son évolution 2024 est avant tout dictée par un financement de 460'000 francs pour de l'appareillage scientifique. Le montant prélevé compensera les amortissements qui se feront sur une période de cinq ans. Il est déposé dans un fonds d'innovation « engagé », afin que la dotation du fonds d'innovation demeure intégralement disponible pour de nouveaux engagements.

## Comptes 2024

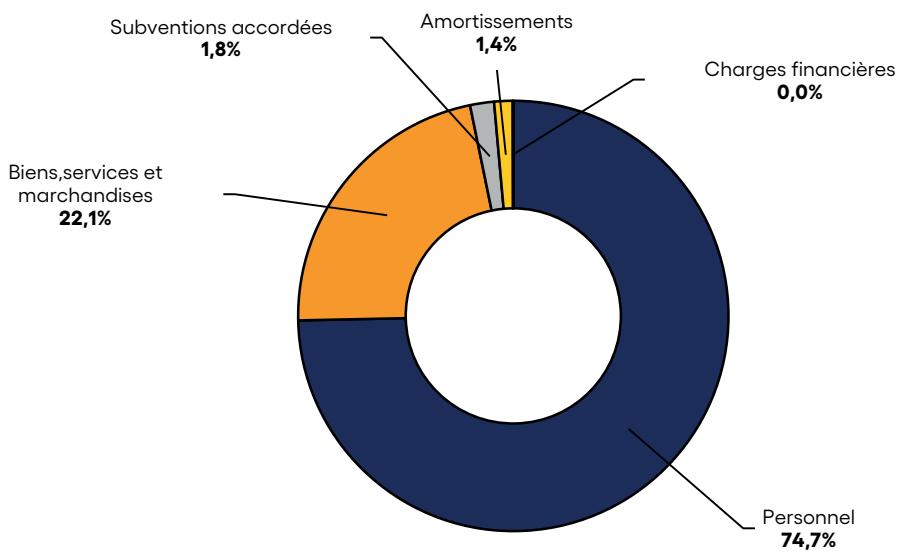
	2024	2023
<b>Compte ressources publiques (Budget État)</b>		
Charges de personnel	-76'972'337	-76'071'700
Biens, services et marchandises	-22'785'842	-22'428'567
Amortissements	-1'427'298	-1'287'128
Subventions accordées	-1'852'905	-1'310'150
<b>CHARGES (Budget État)</b>	<b>-103'038'382</b>	<b>-101'097'545</b>
Contributions (écolages/autres)	4'494'504	4'616'517
Autres revenus d'exploitation	0	0
Autres cantons (AIU)	20'468'379	22'114'412
Confédération (LEHE)	24'326'885	24'540'280
État de Neuchâtel (tranche annuelle)	45'264'317	42'441'453
État de Neuchâtel (loyers)	7'879'578	7'702'442
<b>REVENUS (Budget État)</b>	<b>102'433'663</b>	<b>101'415'104</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-604'719</b>	<b>317'559</b>
Charges financières	-46'089	-118'299
<b>CHARGES FINANCIÈRES (Budget État)</b>	<b>-46'089</b>	<b>-118'299</b>
Revenus financiers	53'126	84'629
<b>REVENUS FINANCIERS (Budget État)</b>	<b>53'126</b>	<b>84'629</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>7'037</b>	<b>-33'670</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>-597'682</b>	<b>283'889</b>
Charges extraordinaires	-2'367	-869'436
<b>CHARGES EXTRAORDINAIRES (Budget État)</b>	<b>-2'367</b>	<b>-869'436</b>
Prélèvement sur capital propre	600'049	585'547
<b>REVENUS EXTRAORDINAIRES (Budget État)</b>	<b>600'049</b>	<b>585'547</b>
<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>597'682</b>	<b>-283'889</b>
<b>EXCÉDENT / PERTE</b>	<b>0</b>	<b>-0</b>
<b>Compte fonds de tiers (subsidies et mandats de tiers)</b>		
Charges des projets de recherche	-27'188'073	-25'952'770
Revenus des projets de recherche	27'188'073	25'952'770
Charges des autres activités (sport,FOCO,U3A, etc.)	-4'327'010	-9'004'111
Revenus des autres activités (sport,FOCO,U3A, etc.)	9'631'325	10'954'072
<b>RÉSULTAT SUBSIDES ET MANDATS DE TIERS</b>	<b>5'304'315</b>	<b>1'949'961</b>
<b>Charges totales</b>	<b>-134'601'920</b>	<b>-137'042'160</b>
<b>Revenus totaux</b>	<b>139'906'235</b>	<b>138'992'121</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL</b>	<b>5'304'315</b>	<b>1'949'961</b>

Les « Revenus des projets de recherche » ont été ramenés au niveau des charges afin de refléter la réalité des projets. Les éventuelles recettes supplémentaires pour les autres financements de tiers sont des produits reçus d'avance.

### Sources de financement (2024)



### Répartition des charges du compte des ressources publiques (2024)



## Bilan 2024 (sans les fonds de tiers)

Bilan détaillé (CHF)	Comptes 2024	Comptes 2023	Écart C2024 – C2023 %
<b>1 ACTIF</b>	<b>20'219'888</b>	<b>19'899'023</b>	<b>320'865</b> <b>+1,6%</b>
<b>10 Patrimoine financier</b>	<b>15'668'242</b>	<b>15'768'041</b>	<b>-99'799</b> <b>-0,6%</b>
100 Disponibilités et placements à court terme	5'122'067	3'149'951	1'972'117 +62,6%
101 Créances	438'518	904'511	-465'993 -51,5%
102 Placements financiers à court terme	0	0	0 --
104 Actifs de régularisation	10'067'011	11'667'753	-1'600'742 -13,7%
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	40'646	45'826	-5'181 -11,3%
107 Placements financiers	0	0	0 --
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	0	0	0 --
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0	0	0 --
<b>14 Patrimoine administratif</b>	<b>4'551'646</b>	<b>4'130'983</b>	<b>420'664</b> <b>+10,2%</b>
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	4'490'395	4'069'732	420'664 +10,3%
142 Immobilisations incorporelles	0	0	0 --
144 Prêts	0	0	0 --
145 Participations, capital social	61'251	61'251	0 0,0%
146 Subventions d'investissements	0	0	0 --
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0	0	0 --
<b>2 PASSIF</b>	<b>20'219'888</b>	<b>19'899'023</b>	<b>320'865</b> <b>+1,6%</b>
<b>20 Capitaux de tiers</b>	<b>12'865'516</b>	<b>11'946'969</b>	<b>918'547</b> <b>+7,7%</b>
200 Engagements courants	4'246'377	2'840'091	1'406'285 +49,5%
201 Engagements financiers à court terme	0	0	0 --
204 Passifs de régularisation	1'024'758	781'405	243'353 +31,1%
205 Provisions à court terme	1'076'508	1'047'628	28'880 2,8%
206 Engagements financiers à long terme	6'517'873	7'277'845	759'972 -10,4%
208 Provisions à long terme	0	0	0 --
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	0	0	0 --
<b>29 Capital propre</b>	<b>7'354'372</b>	<b>7'952'054</b>	<b>-597'682</b> <b>-7,5%</b>
290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	0	0	0 --
291 Fonds	0	0	0 --
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	725'736	724'315	1'420 +0,2%
293 Préfinancements	6'628'637	7'227'739	-599'102 -8,3%
294 Réerves	0	0	0 --
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0	0	0 --
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0	0	0 --
298 Autres capitaux propres	0	0	0 --
299 Excédent(+)/Découvert(-)	0	0	0 --

## Ressources humaines

### Gestion du personnel

Les effectifs du personnel passent à 756,5 EPT au 31 décembre 2024 (738,4 EPT à fin 2023). L'augmentation est de 2,45%, se situant dans la marge de fluctuation usuelle. L'EPT total est réparti entre les différents corps de la façon suivante : 116,68 EPT (118 en 2023) pour le corps professoral, 405,11 EPT (394) pour le corps intermédiaire, 212,64 EPT (206) pour le personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB) ainsi que 22 (20) apprenties et apprentis.

Au 31 décembre, l'UniNE compte 1'081 collaboratrices et collaborateurs (1'063 l'année précédente).

### Emploi et recrutement

En 2024, plus de quarante postes sont ouverts au sein du PATB dont ceux des apprenties et des apprentis. Les apprenantes et apprenants à l'UniNE étudient et travaillent notamment dans les laboratoires (laborantines et laborantins en chimie et en biologie), l'administratif (employée et employé de commerce), au sein des bibliothèques (agente et agent en information documentaire), de l'intendance (agente et agent d'exploitation), de l'informatique (informaticienne et informaticien) mais aussi à la Crèche Vanille-Fraise en tant qu'assistante et assistant socio-éducatif. Le Service des ressources humaines (SRH) participe activement aux nombreux recrutements des nouveaux membres du PATB. En 2024, le Conseil de l'Université met au concours le poste de rectrice ou recteur afin d'assurer la succession en août 2025, suite à la décision du recteur en place de ne pas solliciter de renouvellement de son mandat.

Côté professoral, huit départs en retraite sont enregistrés, alors que trois professeurs ordinaires et deux professeures assistantes avec prétitularisation conditionnelle sont engagé-e-s.

L'UniNE continue d'enrichir ses avantages extra-salariaux et de travailler sur ses conditions de travail pour rester attractive sur un marché de l'emploi exigeant, tout en s'adaptant à l'essor de l'intelligence artificielle qui redéfinit les règles avec de nouvelles solutions.

### Avenir de SAP-RH

Durant l'année 2024, le SRH et le Service informatique et télématique (SITEL) travaillent sur le développement et le futur technologique de SAP-RH ces prochaines années. En réalisant une analyse approfondie des besoins et des possibilités sur le marché, la décision est prise d'une part de sécuriser le traitement des salaires sur site et de préparer la migration du cœur du système vers Success Factors (Cloud). Cette migration constitue un projet d'envergure qui est validé par le Rectorat en fin d'année avec, comme première étape, l'activation de la paie en H4/S4 durant le premier semestre 2025 puis le travail en mode projet sur l'implémentation de Success Factors.

### Promotion de la santé et du bien-être

Après avoir fait l'état des lieux en partenariat avec les instances internes, le projet Promotion Santé est élaboré puis soumis à la validation du Rectorat en août 2024. Ce concept propose plusieurs axes de développement afin de promouvoir la santé mentale et physique au travail comme durant les études. Dans le but de répondre aux besoins de la communauté universitaire, une collaboration avec deux spécialistes du domaine est mise sur pied. L'engagement à temps partiel d'une spécialiste Promotion Santé, rattachée au SRH, a lieu en octobre. Cette spécialiste collabore avec les services et les facultés pour répondre aux demandes et conseiller la communauté sur les thématiques santé et sécurité tout en participant à la sensibilisation notamment par la mise en place de mesures de prévention. Une collaboration par contrat de mandat avec une médecin du travail est mise en place et signée pour un début planifié en janvier 2025.

## **Digitalisation des processus RH**

En 2024, le SRH et le SITEL travaillent conjointement sur la numérisation des processus RH à des fins d'efficience et de réductions des erreurs notamment. Spécialisé dans le développement de la plateforme DocHub, le SITEL accompagne le SRH dans l'élaboration de flux de travail permettant l'échange d'informations entre les différents acteurs de l'Université. Le premier projet pilote est la digitalisation du cahier des charges, élément précieux de tout engagement et permettant de documenter les attentes d'une fonction. Dans un second temps, le travail sur le certificat de conformité, partagé avec le Bureau de la comptabilité des fonds de tiers (SCF), et la digitalisation des demandes de télétravail sont lancés. Ces projets, qui verront leurs déploiements en 2025, permettent de simplifier le flux d'informations, de documenter sur une même plateforme les informations de suivi du personnel tout en optimisant l'impact sur le plan de la durabilité en supprimant le papier.

## **Organisation flexible du temps de travail**

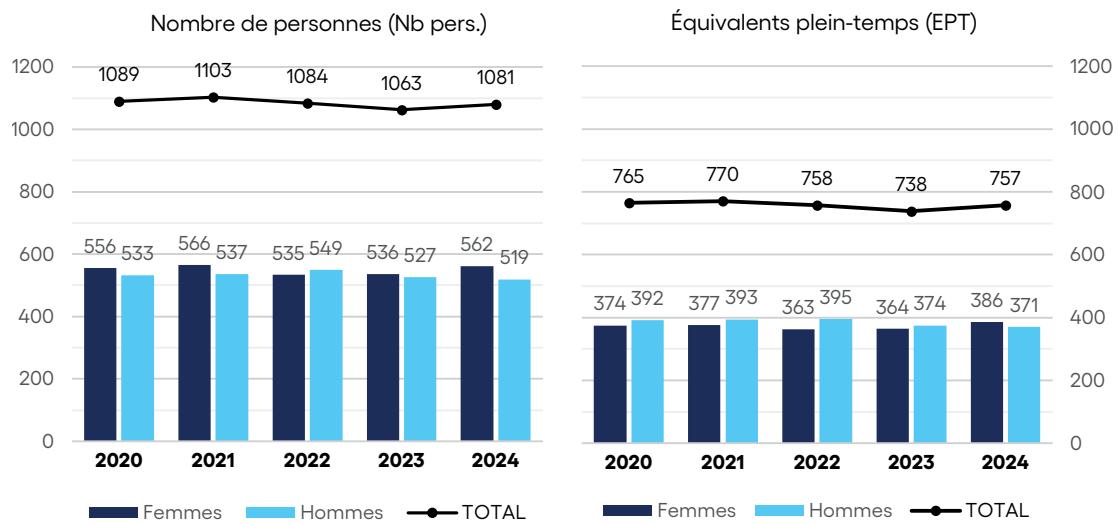
Suite au projet mené durant l'année 2023, le SRH implémente en janvier 2024 la Directive sur l'organisation du temps de travail. Les nouvelles mesures ratifiées par les différentes instances internes permettent d'organiser les horaires de travail des membres du PATB de manière plus flexible. Les trois nouvelles mesures sont : l'annualisation de l'horaire de travail, la répartition variable des heures de travail et la modulation du temps de travail. Afin de répondre aux exigences administratives et techniques, de nouvelles procédures sont déployées pour correspondre aux besoins des collaboratrices et collaborateurs comme à ceux des spécialistes RH chargé-e-s de l'accompagnement des personnes qui bénéficient de ces mesures.

Ces mesures, qui s'inscrivent dans la thématique de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, sont accueillies avec enthousiasme par l'ensemble des membres du personnel.

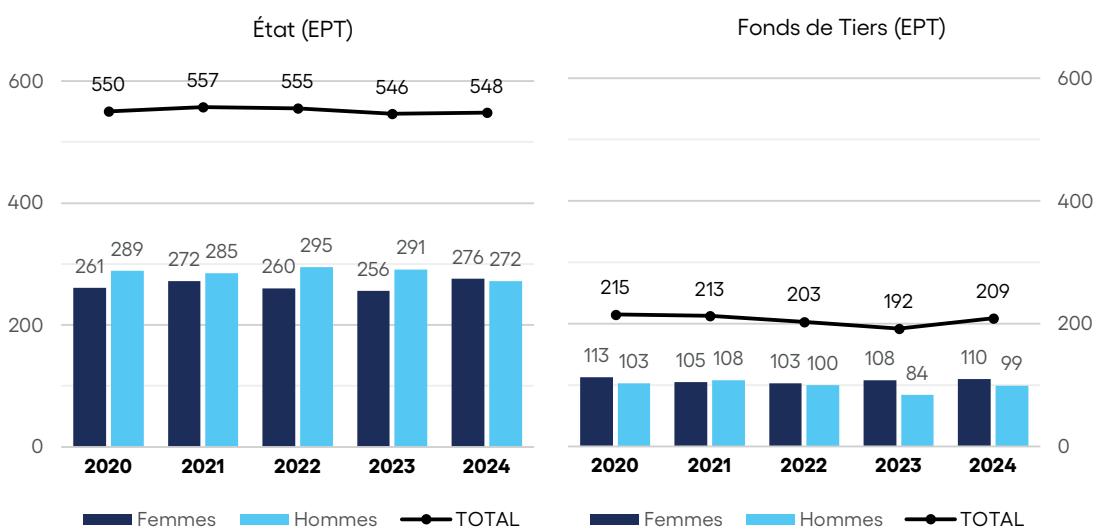
## **Crèche Vanille-Fraise**

Grâce au travail effectué en 2023, la mise en place de l'espace extérieur réaménagé permet aux enfants de profiter de la nature directement devant leur porte. Le projet d'une nouvelle version du règlement voit le jour et est travaillé par la direction de la crèche. En collaboration avec les Affaires juridiques, les articles se mettent en place afin d'offrir un cadre légal pour l'accueil des enfants en toute sécurité et conformité. Les documents sont préparés pour une validation en début d'année 2025 par le Rectorat.

## Effectifs (nombre de personnes et équivalents plein temps) en fonction du genre



## Effectifs (EPT) par genre et source de financement

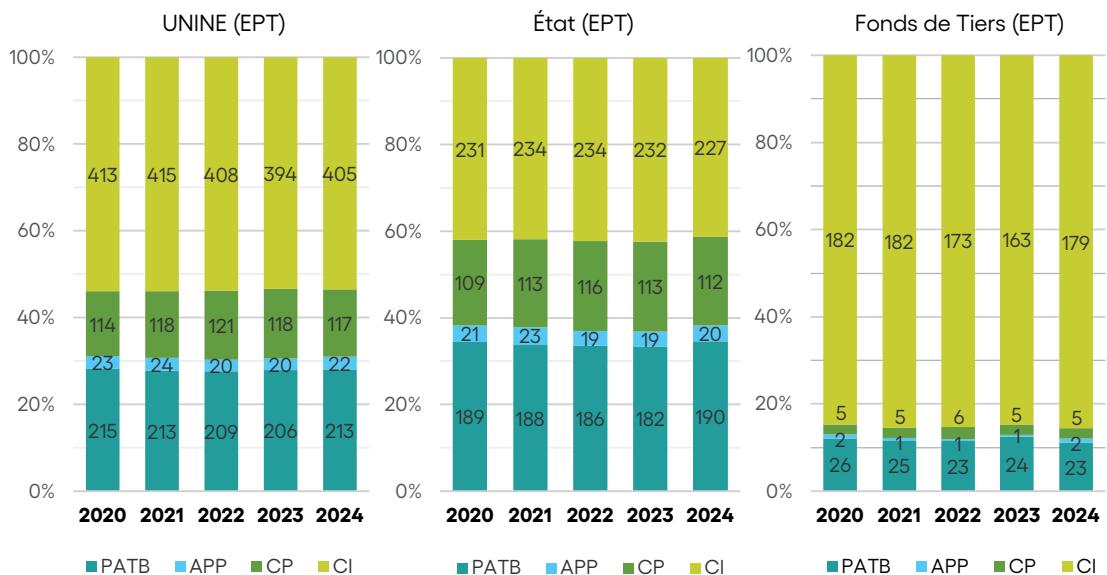


ÉTAT	EPT	Variation 2024–2023		
		Femmes	Hommes	TOTAL
ÉTAT	EPT	19,7	-18,3	1,4
	%	7,69%	-6,29%	0,26%

FDT	EPT	Variation 2024–2023		
		Femmes	Hommes	TOTAL
FDT	EPT	1,9	14,8	16,7
	%	1,72%	17,67%	8,68%

## Effectifs (EPT) par catégorie de personnel et source de financement



### Variation 2024–2023

	<b>EPT</b>	<b>PATB</b>	<b>APP</b>	<b>CP</b>	<b>CI</b>	<b>TOTAL</b>
<b>UNINE</b>	<b>EPT</b>	<b>6,6</b>	<b>2,0</b>	<b>-1,3</b>	<b>10,8</b>	<b>18,1</b>
	<b>%</b>	<b>3,18%</b>	<b>10,00%</b>	<b>-1,13%</b>	<b>2,75%</b>	<b>2,45%</b>
<b>ÉTAT</b>	<b>EPT</b>	<b>7,3</b>	<b>1,0</b>	<b>-1,8</b>	<b>-5,2</b>	<b>1,3</b>
	<b>%</b>	<b>4,01%</b>	<b>5,26%</b>	<b>-1,57%</b>	<b>-2,26%</b>	<b>0,24%</b>
<b>FONDS DE TIERS</b>	<b>EPT</b>	<b>-0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>0,5</b>	<b>16,1</b>	<b>16,8</b>
	<b>%</b>	<b>-3,14%</b>	<b>100,00%</b>	<b>9,89%</b>	<b>9,88%</b>	<b>8,73%</b>

### Abréviations :

PATB : personnel administratif, technique et de bibliothèque

APP : apprenties et apprentis

CP : corps professoral

CI : corps intermédiaire

Remarques : lorsque les données sont présentées en nombre de personnes, les personnes qui occupent plusieurs postes à temps partiel sont comptabilisées une seule fois.



# MANDAT D'OBJECTIFS 2023–2026

Le Mandat d'objectifs 2023–2026 (MO 2019–2022) confie dix mandats à l'UniNE, déclinés dans un Contrat de prestations qui est signé en avril 2024. Cette section propose un bilan succinct de l'accomplissement du mandat. Une demande spécifique du contrat de prestations est de prendre position sur le postulat 23.222 « Bilan de la Loi sur l'Université de Neuchâtel (LUNE), ce qui est réalisé fin octobre 2024. L'avis du Rectorat est accompagné des avis de l'Assemblée, de la FEN, de l'ACINE et de la Commission du PATB. Le Conseil de l'Université a rendu sa propre prise de position en parallèle. Les dix mandats sont :

## Enseignement

### Mandat n°1 – Consolidation de l'offre de l'enseignement

**L'UniNE poursuit sa politique de formation à la fois généraliste et spécialisée, dans une perspective interdisciplinaire, respectivement aux niveaux bachelor (premier cycle) et master (deuxième cycle). Elle ancre son offre de formations dans les champs de la Société 4.0.**

*L'UniNE poursuit sa politique initiée durant le MO 2014–2017, développée durant le cycle stratégique qui s'achève et qu'elle a centrée sur les domaines de la Société 4.0. À cette fin, l'UniNE portera une attention particulière aux thématiques mises en évidence dans sa Vision stratégique 2027 à l'occasion de la reconfiguration d'enseignements ou de cursus existants ou lors de la définition des profils établis pour le renouvellement du personnel académique ; elle accordera la priorité aux thématiques qui permettent de soutenir les quatre axes du PI 2023–2026 : dialogue, digitalisation, diversité et durabilité.*

Les plans d'études de la rentrée 2024–2025 apportent les nouveautés suivantes :

- FLSH : le pilier de Bachelor en psychologie et éducation est adapté afin de faciliter la reconnaissance de la formation pour les études de psychologie ; une refonte du plan d'études du Master en études muséales favorise les questions transversales telles que la décolonisation des musées ou la recherche de provenances des œuvres ainsi que les questions d'actualité, dans le but d'ouvrir la formation sur un éventail plus large de compétences.
- FS : le Master en biologie réduit les enseignements en parasitologie au bénéfice d'enseignements tournés vers les outils numériques et la génétique (nouveaux cours de biostatistique, biologie moléculaire et génétique évolutive) ; un module de statistiques est créé dans le Master en biogéosciences conjoint avec l'Université de Lausanne ; la troisième année du Bachelor en science des données est ouverte, permettant d'envisager les premières remises de diplômes en 2025.
- FD : une passerelle est créée entre le Master en droit et le Master en innovation, orientation droit de l'innovation ; le séminaire interdisciplinaire en innovation contemporaine est ouvert aux étudiantes et étudiants de droit qui peuvent le prendre comme cours à option.
- FSE : les étudiantes et étudiants immatriculé-e-s en 2023 peuvent se réorienter dans une orientation en durabilité du Bachelor en sciences économiques qui comprend un module d'approfondissement en durabilité avec cinq cours : Sustainable Development Economics, Business Ethics, Energy Policy, Sustainable Finance, ESG Reporting and Accountability ; deux cours liés à la durabilité sont introduits dans la deuxième année commune à tout le Bachelor : économie et environnement ainsi que gestion durable des opérations.

Les plans d'études et règlements sont adoptés pour trois nouvelles formations continues de type CAS : patrimoine horloger, droit et IA, marketing social et nudges. Le profil de la chaire d'épidémiologie parasitaire laissée vacante est réorienté vers une chaire en physiologie comportementale (sciences cognitives). Des chaires sont créées ou repourvues en travail

social II, histoire contemporaine, littérature française ainsi que psychologie et éducation. Sont également repourvues, pour une entrée en fonction en 2025, des chaires en écologie chimique, physiologie comportementale, géométrie ainsi que géographie sociale et culturelle. Une professeure et un professeur titulaires de bourses SNSF Starting Grant en biologie et en écologie chimique intègrent l'Université de Neuchâtel avec leur équipe de recherche. Le processus est lancé pour la repourvue de chaires en travail social et en économie internationale. Une chaire à repourvoir est reconfigurée pour aller de la géothermie vers l'éco-hydrogéologie quantitative. Deux postes de maître d'enseignement et de recherche en économie et en histoire environnementale sont créés suite à la réaffectation de charges d'enseignement, dans le cadre de la stratégie de stabilisation en faveur du corps intermédiaire. Une charge de cours en humanités numériques est créée par la réaffectation de charges d'enseignement, en vue de l'ouverture d'un pilier de Master en 2025. Deux professeures avec prétitularisation conditionnelle sont titularisées en tant que professeures ordinaires en histoire et en droit de la santé. Une charge d'enseignement en archéologie du bâti est financée par un fonds de tiers.

## **Mandat n° 2 – Pédagogie**

**L'UniNE poursuit sa politique de valorisation d'une pédagogie éclairée, innovante et inclusive auprès de son corps enseignant et des commissions de nomination.**

*La proximité entre le corps enseignant et les étudiant-e-s est un atout indéniable de l'UniNE. De l'avis tant des étudiant-e-s que des alumnae et alumni, elle constitue une des principales forces de l'UniNE. L'Université doit pouvoir continuer de tirer parti de cette particularité et la renforcer encore davantage en assurant la sensibilisation du corps enseignant aux nouvelles possibilités technologiques liées à la digitalisation, ainsi qu'aux opportunités de formation continue en vue de développer une pédagogie éclairée, innovante et inclusive. La qualité de l'enseignement à l'UniNE sera mise en avant dans sa stratégie promotionnelle et dans sa politique de recrutement académique.*

Les acquis de formations sont désormais intégrés dans les plans d'études des quatre facultés et de la formation en Sciences et pratiques du sport (SePS). Ils sont réévalués chaque année dans le cadre de la procédure de mise à jour des plans d'études. Dans le cadre du financement fédéral Open Education and Digital Competencies, deux projets sont en préparation pour une candidature.

Des financements sont accordés à des projets d'enseignements innovants : programmation en binôme avec l'IA générative ; outils pour la compréhension des indicateurs de marketing ; soutien aux non-anglophones suivant des cours en anglais ; développement d'un cours d'ethnologie des danses afro-latines sur une plateforme numérique pour l'auto-apprentissage ; remaniement des travaux pratiques en microbiologie pour y intégrer la possibilité de participer à un projet de recherche international.

Des pauses pédagogiques (formation pour les enseignantes et enseignants durant la pause de midi) sont organisées sur les thèmes : Chat GPT dans son enseignement, rédaction des objectifs d'apprentissage et acquis de formation, canevas pour visualiser la cohérence de son enseignement. Un rendez-vous des bonnes pratiques (formation de 90 minutes en mode hybride présentiel-visioconférence) porte sur le thème « planifier son enseignement ».

Les analyses de cursus (incluant des statistiques issues d'enquêtes auprès des étudiantes et étudiants et la participation de membres du corps estudiantin aux groupes de travail) suivantes sont lancées en 2024 : Master en développement international des affaires (deuxième édition), Master en management général pour les non-économistes, Master en économie appliquée, Master en finance (deuxième édition), Bachelor en sciences économiques (deuxième édition).

Le Guide à l'attention des étudiant-e-s concernant le plagiat est complété par des règles sur l'utilisation des outils générateurs de contenu fonctionnant avec le recours à l'IA. Il est renommé Guide pour l'intégrité scientifique.

## Recherche

### Mandat n° 3 – Parcours doctoral

**L'UniNE adapte les conditions-cadres des doctorantes et doctorants de manière à favoriser la réussite des études de doctorat et l'insertion professionnelle (académique ou non-académique) des diplômées et diplômés de troisième cycle.**

*L'UniNE poursuivra le travail commencé durant le MO 2019–2022 et retardé par la pandémie en mettant en œuvre des mesures organisationnelles, destinées à optimiser l'encadrement des doctorant-e-s et à réunir les conditions propices à la réussite des études de troisième cycle dans un délai de quatre à cinq ans. Le maintien des bourses de mobilité pour les doctorant-e-s (Doc.Mobility) ainsi que du financement des écoles doctorales dépendra, durant la période quadriennale, notamment des financements fédéraux.*

Le rapport de l'enquête auprès des docteures et docteurs de l'UniNE est terminé et publié. Quelques résultats : les personnes titulaires de doctorat ont un taux élevé de satisfaction, elles s'intègrent bien dans le marché du travail, elles se rappellent de leur doctorat comme d'une période de vie stressante qui, pour une partie, a pu avoir un effet néfaste sur la santé mentale, et elles mettent en valeur la qualité de l'encadrement reçu.

Suite à une demande de l'association représentant le corps intermédiaire, la procédure pour demander une cinquième année de doctorat fait l'objet d'un document disponible sur l'Intranet. Une fiche d'accompagnement harmonise la procédure et le mécanisme d'évaluation de cette cinquième année est précisé.

Les aides du fonds social sont étendues aux personnes inscrites en doctorat.

Une demande de financement fédéral par projets (Projektgebundene Beiträge / PgB) est déposée dans le domaine Relève académique.

La procédure est lancée pour la création d'une demi-chaire en logopédie, en partenariat avec la HfH Zurich, permettant d'ouvrir une formation doctorale pour des diplômées et diplômés de master HES, sur le modèle de la chaire créée pour le travail social au sein de l'Institut transdisciplinaire de travail social (ITTS). La HES du nord-ouest de la Suisse (FHNW) est intégrée dans le partenariat autour de l'ITTS et rejoint le consortium existant formé de l'UniNE et de la HES-SO.

La décision est prise de maintenir des bourses Doc.Mobility en 2025 suite au retrait du financement fédéral (augmentation des moyens affectés par l'UniNE, toutefois ne compensant que partiellement les moyens retirés par la Confédération).

### Mandat n° 4 – Soutien institutionnel au dépôt de projets de recherche

**L'UniNE offre des conditions propices au dépôt de projets de recherche financés par des fonds de tiers institutionnels. Elle poursuit les développements en matière d'open access, open research data et open science.**

*La recherche est l'un des indicateurs servant au calcul des contributions de base versées par la Confédération. L'objectif du MO 2019–2022 demandant à l'UniNE d'augmenter le nombre de projets de recherche financés par des fonds de tiers n'a pas été atteint pour plusieurs raisons, parmi lesquelles la réforme du système de soutien à la recherche de la LEHE. Il est attendu de l'UniNE qu'elle stabilise le nombre des projets en optimisant ses procédures habituelles de soutien administratif aux chercheuses et chercheurs. L'UniNE poursuivra le déploiement des outils et procédures, dont elle dispose afin de favoriser l'ouverture et la reproductibilité des recherches menées en son sein (open access, open research data, open science), en conformité avec les standards nationaux et internationaux.*

L'UniNE participe à un projet national de réflexion sur la manière de promouvoir les pratiques ORD (open research data), par exemple en intégrant des indicateurs spécifiques dans des processus d'évaluation.

Dès le 1<sup>er</sup> juin, l'UniNE devient co-directrice du NCCR Evolving Language, aux côtés des Universités de Zurich et Genève. Ce nouveau statut fait suite à un objectif du mandat 2019–22 qui était de préparer l'après-NCCR on the move en identifiant des domaines pouvant permettre de diriger un autre NCCR.

L'UniNE est retenue pour l'accueil d'un congrès de la Commission internationale des instruments scientifiques en 2026 et d'un colloque de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF) en 2027. Un soutien est également accordé à l'édition 2025 du festival Histoire et Cité, qui se déploie dans les villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel depuis 2023.

## Champs d'action transversaux

### Mandat n° 5 – Partenariats avec les hautes écoles

**L'UniNE poursuit ses collaborations avec les autres hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques. Elle est particulièrement attentive à renforcer ses partenariats avec les hautes écoles BEJUNE.**

*Les collaborations de l'UniNE avec les autres hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques s'inscrivent dans la continuité et sur le long terme. Les réseaux BEJUNE, BeNeFri et Triangle Azur en particulier sont privilégiés, de mêmes que les collaborations établies dans le cadre de la Conférence Universitaire de Suisse Occidentale, sans oublier le maintien des partenariats pour l'enseignement et la recherche avec la Suisse alémanique, l'Europe et le monde. La collaboration à l'échelle de la Suisse romande, du pays et à l'international se poursuivra et se traduira notamment par des projets communs d'enseignement (formation de base et formation continue) et de recherche. Il est attendu que l'UniNE poursuive et intensifie ses partenariats avec la HE-Arc et la HEP-BEJUNE, dans le sens du mandat n° 14 du MO 2019–2022. En particulier, l'UniNE doit porter son attention à la promotion des compétences linguistiques de la communauté universitaire, notamment dans la pratique de la langue allemande par les étudiant-e-s.*

Le complément HEP en informatique du Bachelor en biologie intègre nouvellement des enseignements du Bachelor en science des données. Un complément en éducation numérique est introduit dans les formations en mathématiques. Deux compléments HEP sont ajoutés au Bachelor en science des données : Complément HEP 1 en Sciences de la Nature (biologie, chimie, physique, 42 ECTS) et Complément HEP 2 en Mathématiques (30 ECTS). Ces offres permettent de favoriser le passage vers les formations offertes par la HEP.

Une conférence est organisée sur le thème de l'égalité avec la HE-Arc (voir mandat n° 6). Une collaboration est nouée avec la HE-Arc autour d'un projet de recherche financé par la Fondation pour la lutte contre le tabagisme. Un projet Sinergia associant le Laboratoire de microbiologie de l'UniNE, le domaine Ingénierie de la HE-Arc et l'Institut suisse de recherches en agriculture biologique obtient un financement de 1,9 million de francs. Une déclaration d'intention est signée en vue du dépôt d'un projet NPR associant l'UniNE, la HE-Arc, d'autres centres de recherche et des entreprises au sein de Microcity.

Au niveau international, le Forum européen Temps-Fréquence et le congrès mondial d'hydrogéologie sont les deux temps forts parmi les événements scientifiques reposant sur les réseaux internationaux de recherche dont l'UniNE est membre.

## Mandat n° 6 – Promotion de l'égalité

**L'UniNE poursuit sa politique d'encouragement des carrières féminines, dont la finalité est la réalisation de l'égalité dans les faits (équilibre F-H) dans l'ensemble de ses catégories de personnel. Elle prend en compte la diversité des profils des étudiant-e-s ainsi que des membres du personnel et développe une stratégie pour réduire les biais implicites et lutter contre la discrimination.**

*Même si les chiffres pour le corps professoral sont dans la moyenne haute à l'UniNE en comparaison nationale (fin 2021, l'UniNE compte un peu plus de 30% de femmes membres du corps professoral en EPT, 32% en nombre de personnes), la promotion des carrières féminines est une tâche qui doit être poursuivie. Elle doit également être étendue à l'ensemble du personnel de l'UniNE, alors qu'elle ciblait prioritairement le personnel académique dans le MO 2019–2022. L'égalité des opportunités fait l'objet d'un monitfrage et des mesures spécifiques doivent être mises en place pour atteindre l'égalité dans les faits. Par ailleurs, l'UniNE s'attèlera à promouvoir une approche pédagogique inclusive, à formuler des bonnes pratiques en matière de diversité et d'inclusivité et à renforcer les dispositions institutionnelles relatives au respect des différences et à la lutte contre les discriminations.*

Le rapport Monitorage de l'égalité 2023 est adopté. La proportion de femmes au sein du corps professoral a augmenté d'environ 4% à 37,9% à fin 2023. Les indicateurs du Monitorage sont accessibles en ligne depuis le mois d'octobre. Une communication au personnel est faite à ce sujet en décembre.

L'UniNE participe à la deuxième journée nationale contre le harcèlement. En prévision du 14 juin, les facultés décident de ne pas organiser d'examens l'après-midi, permettant ainsi aux personnes qui le désirent de participer à des événements liés à la grève féministe. Une procédure est mise en place pour les congés maternité de professeures et autres enseignantes qui tombent pendant les périodes d'intersemestres. Quatre demandes de financement fédéral par projets (Projektgebundene Beiträge / PgB) sont déposées dans le domaine Égalité et diversité.

Le Bureau égalité et diversité organise les événements suivants : projection d'un film dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie, conférence sur le rôle que les professeurs peuvent jouer en faveur de l'égalité des sexes, conférence Stop Hate Speech sur la manière de faire face aux discours de haines sur les réseaux sociaux, conférence dans le cadre de la Semaine contre le racisme, séance d'information de l'Association Jeunes Parents fondée par une doctorante UniNE (avec le Bureau social), conférence sur l'égalité en temps de crise (avec HE-Arc et Ville de Neuchâtel).

Des discussions sont menées avec le Service des bâtiments afin de rendre accessibles aux personnes handicapées des WC dans le bâtiment Bellevaux 51 à UniMail. Les travaux pour le futur bâtiment Univers sont l'occasion de rencontres avec Pro Infirmis et de décisions en vue de disposer de toilettes non genrées conformes aux recommandations et directives cantonales (WC fermés avec lavabo intégré).

Le programme Escabeau se structure avec la mise en place d'une procédure d'admission spécifique. En vue de la rentrée d'automne 2024, cinq personnes (trois en provenance d'Ukraine, une de Turquie et une Colombie) bénéficient d'une admission Escabeau. Ce programme reçoit un soutien de l'Union nationale des étudiant-e-s suisses (UNES) dans le cadre de son programme Perspectives-Études. Au semestre de printemps 72 personnes bénéficient d'une mesure Escabeau (61 permis S, 11 permis F, N ou B réfugié-e).

## Mandat n°7 – Attractivité

**L'UniNE poursuit ses efforts pour maintenir son attractivité principalement auprès des étudiant-e-s du canton et de l'Arc jurassien, mais également du reste de la Suisse et de l'étranger.**

*Le maintien par l'UniNE de son attractivité est décisif, afin qu'elle demeure la haute école de référence pour les lycéennes et lycéens du canton et de l'Arc jurassien. Il s'agit donc pour elle de consolider et de renforcer ses relations avec les lycées neuchâtelois et ceux de l'Arc jurassien tout en tirant profit de la diversité des moyens promotionnels, notamment digitaux, déployés lors de la pandémie. L'UniNE doit se profiler non seulement comme une université de premier choix pour ce bassin de futur-e-s étudiant-e-s, de par la qualité de ses programmes et de son cadre de vie, mais également par celle de ses prestations aux étudiant-e-s (qualité du recrutement, de l'enseignement, de l'écoute, de l'encadrement, des services) et de ses engagements sociétaux.*

Un plan d'études en logopédie est adopté avec introduction de pilier secondaire et pilier minimal, afin de permettre la validation de piliers pour les personnes qui ne réussissent pas le pilier principal, ce qui favorise la limitation de la durée des études.

Le premier rapport de synthèse Exit surveys pour une année entière (2023) est réalisé au printemps. Les rapports 2024 sont livrés en décembre.

De nombreuses mesures présentées dans le compte-rendu des autres mandats contribuent à l'attractivité de l'Université de Neuchâtel.

## Mandat n°8 – Durabilité

**L'UniNE place la durabilité au cœur de sa stratégie en matière d'enseignement, de recherche et de fonctionnement. Elle joue un rôle exemplaire en matière de durabilité dans la société, diffuse des connaissances et met à disposition de la Cité les compétences de ses membres en matière de durabilité.**

*Les enjeux liés à la durabilité prennent une place de plus en plus importante. Le dérèglement climatique nécessite une réduction de l'empreinte écologique liée aux activités de l'UniNE, le développement de travaux de recherche en vue de mieux comprendre le phénomène et ses implications, ainsi qu'une démarche générale à la fois de formation des étudiant-e-s et de sensibilisation de la population. L'importance de la durabilité justifie un mandat spécifique attribué à l'UniNE. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'un défi parmi d'autres à relever, mais d'une problématique sur laquelle l'UniNE doit se pencher de manière prioritaire. En outre, la durabilité prend une importance croissante dans les classements et la réputation des universités, ce qui a un effet sur l'attractivité. Lors des renouvellements de chaires, l'UniNE privilégiera les profils scientifiques en lien avec les thématiques associées à la durabilité, de manière à produire davantage de recherche sur ces thématiques. Elle mettra en œuvre toutes les mesures permettant de réduire son empreinte climatique et environnementale. Elle contribuera à l'information et au débat public de façon scientifique, sans verser dans l'activisme et en garantissant la liberté d'expression de ses membres.*

Le plan d'études du Bachelor en sciences économiques est validé avec l'intégration de cours sur la durabilité dans ses deux premières années et la possibilité de choisir une option Durabilité en troisième année, aux côtés des options Économie ou Management. L'ouverture de la troisième année avec la nouvelle option est fixée à l'automne 2025, ce qui fait que les étudiantes et étudiants immatriculé-e-s en 2023 et 2024 pourront la choisir après les deux années du tronc commun.

Les règles sur le parage sont adaptées une année après leur entrée en vigueur afin de tenir compte de critères sociaux en plus des critères environnementaux (exceptions pour les familles avec de jeunes enfants et les personnes à temps très partiel).

Des distributeurs d'eau potable sont installés dans les couloirs afin d'encourager les

membres de la communauté universitaire à boire de l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille sans devoir remplir leur gourde dans les lavabos des WC qui constituent un frein.

Le Plan Climat est adapté pour tenir compte de récents développements qui permettront de réduire la consommation d'énergie (réduction de la consommation des nouveaux modèles d'avion, planification cantonale d'assainissement des bâtiments en vue de la carboneutralité à l'horizon 2040, remplacement prochain – 2026 – d'énergies fossiles par des énergies renouvelables dans le chauffage à distance).

L'Université dépose sa candidature pour une certification Healthy Campus. Des groupes de travail font l'état des lieux durant l'automne, le but étant de proposer un plan d'action au semestre de printemps 2025 et d'obtenir la certification en 2026.

Londres est ajoutée à la liste des destinations à rallier en train car distante de moins de 10 heures (fin de l'exclusivité continentale). Un mécanisme est adopté pour prendre en compte le remboursement de déplacements professionnels ou académiques en train de plus de 10 heures sur demande et sous conditions.

Un audit de l'impact environnemental des réseaux informatiques est lancé, avec un cofinancement du Fonds climat et de l'Office fédéral de l'environnement. Les travaux de rénovation et de pose de tuiles photovoltaïques sur le toit de Breguet 2 (Faculté des sciences économiques) se terminent au printemps. L'installation de ventilation des serveurs informatiques à UniMail est assainie dans le but d'accueillir un système de récupération de chaleur (financement du Fonds climat). Le Fonds climat finance le remplacement et l'extension des parkings pour vélos à Tilo-Frey et Breguet 2.

Les travaux de préparation du projet de nouveau bâtiment font l'objet d'une évaluation énergétique et montrent que le pari d'avoir un bâtiment exemplaire sera tenu. Du bois local sera utilisé dans la construction (ou échangé contre du bois venu d'autres cantons), le toit produira de l'électricité en quantité excédant les besoins du bâtiment et un système de Microgrid permettra d'utiliser cette énergie excédentaire pour le bâtiment Tilo-Frey.

Quatre demandes de financement fédéral par projets (Projektgebundene Beiträge / PgB) sont déposées dans le domaine Durabilité.

#### **Mandat n° 9 – Gestion**

**L'UniNE assure un traitement sécurisé des données qu'elle recueille, y compris les données de recherche récoltées et stockées sur ses serveurs, dont les contenus peuvent être sensibles. Elle identifie les adaptations nécessaires de son système de contrôle des risques financiers, RH et informatiques, et elle optimise le système de tableaux de bord permettant son pilotage. Dans la mesure des moyens financiers qu'elle parvient à mobiliser, elle développe un système de gestion électronique des processus, ainsi que des documents.**

*L'attaque informatique subie par l'UniNE en février 2022 a rendu visible et concret un des risques majeurs qui pèse sur les organisations à notre époque. Même si le système de gestion des risques informatiques a fait échouer la tentative de paralysie des activités de l'Université par cryptage des données, le vol de données a constitué un choc, dont les conséquences ne doivent pas être sous-estimées. Les risques liés aux flux financiers ainsi qu'aux procédures d'engagement et de gestion du personnel font l'objet d'un contrôle suivant un processus d'amélioration constante. Les enseignements à tirer impliquent de renforcer la sécurité informatique, d'édicter des procédures claires concernant le traitement sécurisé des documents électroniques et de sensibiliser régulièrement les membres du personnel et du corps étudiant aux bonnes pratiques, notamment en termes de gestion des outils et documents numériques.*

Le programme de sensibilisation de la communauté universitaire aux cyber-risques se poursuit, avec des vidéos, des quiz et des tests menés grâce à des faux messages

électroniques d'hameçonnage. Une campagne d'information est menée sur les écrans dans les bâtiments. La nouvelle politique des mots de passe entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet. Près de 800 étudiantes et étudiants ne modifient pas leur mot de passe à la date-limite. Le délai d'inscription de la session d'août étant fixé un dimanche de juillet, il est reporté de 24 heures afin que les personnes qui n'ont pas changé leur mot de passe au 1<sup>er</sup> juillet (et qui n'ont donc plus accès au système d'inscription avec leurs identifiants obsolètes) puissent obtenir du support le lundi en cas de problème lié à une tentative d'inscription au dernier moment.

L'évaluation des systèmes de gestion fournis par SAP se poursuit en vue d'une migration qui sera nécessaire pour les prestations RH à l'horizon 2026, la migration pour les services financiers ayant eu lieu en 2022. Un nouveau site Internet et un Intranet sont ouverts en décembre. Une centaine de membres du personnel ont été formés au nouveau système de gestion du contenu en ligne. Une check-liste de suivi du système d'assurance qualité est créée.

#### **Mandat n° 10 – Examen des prestations**

##### **L'UniNE réexamine ses prestations afin de tenir compte des évolutions ayant un impact sur ses revenus et ses charges.**

*La période du mandat d'objectifs 2019–2022 a montré à quel point des événements imprévus, tels qu'une pandémie ou une reprise brutale de l'inflation, peuvent influer de manière importante sur la planification financière. Sur le plus long terme, le changement du système de financement, fédéral et intercantonal, oblige les hautes écoles à repenser leurs prestations. Par ailleurs, bien que l'UniNE ait réussi à effacer les pertes enregistrées durant les années qui avaient précédé la nouvelle loi cantonale de 2016, elle n'a pas pu alimenter le fonds de compensation, qui lui permet de minorer les risques financiers, cela dans une situation où le réalisme ne permet pas de répondre à ses attentes pour le financement des développements prévus dans son plan d'intentions. L'Université devra donc réexaminer son offre de formations et ses autres prestations en fonction des moyens à sa disposition et des normes de subvention de la LEHE, tout en développant leur pertinence, leur efficience et leur cohérence, dans le dessein de renforcer son attractivité.*

Les travaux pour le mandat n° 10 débutent dès que le contrat de prestations est signé, en avril. Les mois de mai et juin sont consacrés à l'évaluation des données disponibles. Une séance de lancement a lieu début juillet entre le recteur, le secrétaire général et la data manager.

Diverses mesures ayant un impact sur le budget sont prises :

- Une chaire en ethnologie laissée vacante suite à un départ en retraite n'est pas repourvue. Les moyens disponibles sont réservés en vue de la reprise d'une autre chaire qui bénéficie d'un financement privé jusqu'en 2025.
- Le cursus de Master en statistiques est supprimé à la rentrée 2024 en prévision du départ en retraite du professeur responsable en 2025. La décision est prise de fermer l'Institut de statistique à son départ. Des discussions sont menées avec l'Office fédéral de la statistique (OFS) et à l'interne afin de faire évoluer les formations en statistique.

Une étude de l'impact économique de l'UniNE est mandatée.

Gratuite jusqu'à présent, l'utilisation des locaux dans le Musée d'ethnographie par l'Institut d'ethnologie (IETHNO) fait l'objet d'une négociation tripartite avec le Canton et la Ville de Neuchâtel. La présence de l'IETHNO sera facturée 70'000 francs par année (100'000 francs avec les charges) à partir de 2026.

Les subventions AIU diminuent en raison du passage aux forfaits de l'AIU 2019 à la place de l'AIU 1997. Les montants versés en 2024 sont constitués de 75% du tarif AIU 2019 et 25% du tarif AIU 1997. Le tarif AIU 2019 s'appliquera intégralement dès 2025.



**Édition**

Université de Neuchâtel  
Rectorat

Faubourg de l'Hôpital 41  
CH-2000 Neuchâtel

**Impression**

Centre d'impression de l'Université (CIUN)

© Université de Neuchâtel  
Août 2025



[www.unine.ch](http://www.unine.ch)